

Nos enquêtes

Un quasi-atterrissage au Pays de Herve

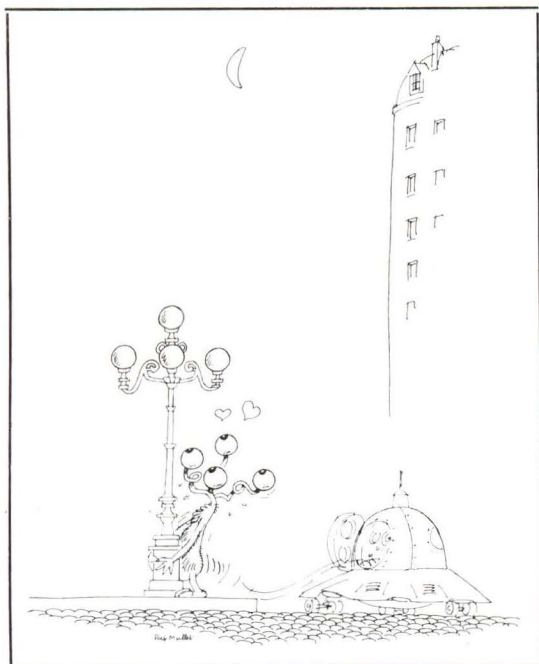
Remarquons encore que cette affaire de contacts présumés entre des hommes et des entités extra-terrestres sort résolument du lot des autres témoignages de ce genre. Ici, les messages ne veulent pas apporter une « vérité nouvelle », leur mysticisme est inexistant. Il s'agit seulement de documents à caractère pédagogique visant à une information sur des sujets techniques, sociologiques ou philosophiques.

Pour conclure, nous rappellerons que si Claude Poher a montré que cette affaire UMMO n'était qu'une supercherie de taille, nous ne manquerons cependant pas de nous interroger avec lui sur les mobiles d'une telle opération. Le mystère UMMO n'est pas définitivement éclairci et c'est bien cela qui est troublant.

Michel Bougard.

Références :

Flying Saucer Review (FSR), Vol. 20, n° 4, 1974, pp. 20-24.
FSR, Vol. 20, n° 5, 1975, pp. 13-16.
FSR, Vol. 21, n° 1, 1975, pp. 26-28.
FSR, Vol. 21, n° 3-4, 1975, pp. 43-46.
FSR, Vol. 21, n° 2, 1975, pp. 24-25.



Les lieux

Cette observation s'est déroulée sur le territoire de la commune d'Henri-Chapelle à environ 11 km au nord-nord-est de Verviers au lieu-dit « Pancherelle » en bordure de l'autoroute E5 reliant Liège à Aix-la-Chapelle.

Henri-Chapelle domine le plateau de Herve qui culmine à 354 m d'altitude ; la densité de population de cette région est relativement faible : 50 à 150 habitants au km². Les activités y sont principalement agricoles (herbages et cultures fruitières) et l'élevage des bovins très développé. Le site du quasi-atterrissage se trouve à l'est d'une petite route vicinale qui mène d'Henri-Chapelle à Andrimont. C'est une prairie en légère déclivité entourée d'une haie d'aubépine assez basse et de quelques chênes indigènes de petite taille. Au sud, elle est bordée par l'autoroute que l'on distingue derrière un massif d'arbustes et au nord par un chemin de terre qui aboutit à une ferme isolée dont on aperçoit les bâtiments à plus de 200 m.

Il n'y a aucune industrie importante dans les environs immédiats du lieu de l'observation. Au sud de l'autoroute, à quelques centaines de mètres, passe une ligne électrique H.T. (70 kV) reliant Rechain à Eupen (une centrale thermique à Verviers et une centrale hydraulique à Eupen) et à environ 1,5 km, dans cette même direction, une faille géologique de plusieurs kilomètres se développe selon un axe orienté d'Olné à Welkenraedt (SO - NE).

Les faits

Les deux témoins, Jean-Claude Rogister (18 ans 1/2) et Lydia Delière (16 ans) avaient passé la soirée du samedi 22 juin 1974 dans un dancing de Vaals en Hollande (1). Bien avant minuit ils quittèrent l'établissement et rentrèrent chez eux en roulant côte à côte sur leurs vélomoteurs. Ce soir-là le ciel était bien dégagé et complètement étoilé. Il n'y avait pas de vent et la température était un peu fraîche (2).

Après avoir dépassé le village d'Henri-Chapelle, ils aperçurent dans le lointain, en direction de l'autoroute et à environ deux kilomètres de distance, une vive lueur bleutée qu'ils prirent tout

1. Ils n'y consommèrent aucune boisson alcoolisée.
2. Lever de la Lune à 07 h 18, coucher à 22 h 31 (heure locale); N.L. le 20.

d'abord pour un fe
gendarmerie en ca

La luminosité étai
bien discernable d
des lampes au so
perceptible à cet
qu'à ce stade pré
guaient pas enco
tout ce qu'ils voy
bleue qui clignota

En laissant le har
cyclomotoristes se
était telle qu'il ne
ture de police. A
orientée approxin
faiblement puis el
jambe l'autoroute.
ils étaient mainte
lueur insolite. Un
core la source m
quement, ils aperç
d'une prairie bien
tournoyait sur pla
Moins de 100 m s
de l'impressionnar
pied à terre sans
et éteindre les ph
Comme les témoi
parément présent
est préférable, po
mettre distincteme

Version de J.C. F

Pour ce témoin il
plat dont la forme
à un ou deux mè
Par rapport aux p
tout proche, il es
se trouvait nettem
éclairant le petit
repère permit don
rectement à quell
Celui-ci tournait tr
le sens des aiguil
tesse de rotation
le témoin dénomi
blaient clignoter.
nérale rappelait c
Rex Hefflin à Sar
1965 (4), la partie
plus épaisse que c

le territoire
environ 11 km
eu-dit « Pan-
5 reliant Liè-

e Herve qui
densité de
ement faible :
ivités y sont
et cultures
es développé.
à l'est d'une
ri-Chapelle à
gère déclivité
z basse et de
ite taille. Au
que l'on dis-
s et au nord
à une ferme
nts à plus de

dans les en-
ation. Au sud
es de mètres,
0 kV) reliant
rmique à Ver-
(Eupen) et à
direction, une
mètres se dé-
ne à Welken-

gister (18 ans
aient passé la
ns un dancing
vant minuit ils
rent chez eux
éomoteurs. Ce
complètement
la température

Henri-Chapelle,
n direction de
mètres de dis-
ils prirent tout

n alcoolisée.
à 22 h 31 (heure

d'abord pour un feu de signalisation utilisé par la gendarmerie en cas d'accident.

La luminosité était importante car celle-ci était bien discernable dans la nuit alors que l'éclairage des lampes au sodium de l'autoroute n'était pas perceptible à cette distance. Précisons toutefois qu'à ce stade préliminaire les témoins ne distinguaient pas encore la source lumineuse même, tout ce qu'ils voyaient c'était une lueur diffuse bleue qui clignotait au lointain devant eux.

En laissant le hameau d'Auweg derrière eux, les cyclomotoristes se rendirent compte que la clarté était telle qu'il ne pouvait s'agir d'un feu de voiture de police. A cet endroit, la route qui est orientée approximativement nord-sud descend faiblement puis elle remonte vers le pont qui enjambe l'autoroute. En arrivant au bas de la pente, ils étaient maintenant à moins de 150 m de la lueur insolite. Un bouquet d'arbres masquait encore la source même du phénomène puis, brusquement, ils aperçurent sur leur gauche, au milieu d'une prairie bien dégagée, un objet lumineux qui tournoyait sur place dans le silence le plus total. Moins de 100 m séparaient cette fois les témoins de l'impressionnant spectacle. Eberlués, ils mirent pied à terre sans pour autant couper les moteurs et éteindre les phares des vélomoteurs.

Comme les témoignages qui furent recueillis séparément présentent quelques dissemblances, il est préférable, pour plus de clarté, de les soumettre distinctement (3) :

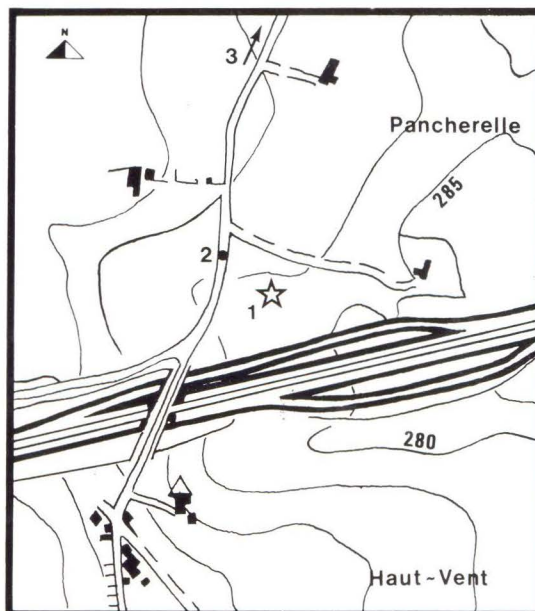
Version de J.C. Rogister

Pour ce témoin il s'agissait d'un objet rond assez plat dont la forme était précise et qui stationnait à un ou deux mètres seulement au-dessus du sol. Par rapport aux poteaux électriques de l'autoroute tout proche, il est absolument certain que l'objet se trouvait nettement plus bas que les réflecteurs éclairant le petit parking bordant la prairie. Ce repère permit donc au témoin d'estimer assez correctement à quelle hauteur « planait » l'objet.

Celui-ci tournait très rapidement sur lui-même dans le sens des aiguilles d'une montre. Malgré la vitesse de rotation qui était relativement importante, le témoin dénombra plusieurs lumières qui semblaient clignoter. Selon J.C. Rogister la forme générale rappelait celle de l'objet photographié par Rex Heflin à Santa Ana en Californie le 3 août 1965 (4), la partie inférieure étant toutefois un peu plus épaisse que celle de l'objet observé aux Etats-

Plan des lieux (échelle 1:10.000^{me})

1. position de l'objet ; 2. les témoins ; 3. vers Henri-Chapelle.



Unis. Le plus grand diamètre devait atteindre approximativement 20 m et la hauteur totale environ 2,50 m. L'objet était complètement lumineux et de teinte blanche, un halo l'entourait et le témoin croit se souvenir que la prairie était éclairée. Par contre il ne se souvient plus si lui-même et sa compagne étaient également éclairés. Une série de lumières bleues étaient visibles dans la partie inférieure mais J.C. Rogister ne put en préciser le nombre et dire si celles-ci tournaient en même temps que l'objet ou si elles étaient fixes et visibles seulement par des ouvertures ou sortes de hublots qui tournaient devant une source lumineuse principale. Ces lumières clignotaient à un rythme comparable à un feu tournoyant d'une voiture de police. L'observateur distingua également plusieurs lumières jaunes disposées dans la partie supérieure de l'objet; la luminosité de ces dernières était beaucoup plus faible que celle des bleues. Aucun autre détail n'a été remarqué.

Le mouvement rotatif était tel que les témoins ressentirent très nettement un vent fort qui agitait le feuillage de la haie et des arbres bordant le pré. Ce phénomène était particulièrement surprenant

3. Une première enquête fut menée par M. Guy Lemaire en mars 75 et une contre-enquête l'année suivante.
4. Le témoin ne fit ce rapprochement que bien après son observation lorsqu'il consulta les numéros d'Infospace où cette photo fut publiée (Infospace n° 3, pp. 10-13).



car ce soir-là il n'y avait pas de vent, c'est pourquoi le témoin est catégorique en affirmant que le déplacement d'air était incontestablement provoqué par l'objet, d'autant plus qu'après la disparition de celui-ci, ce souffle ne fut plus ressenti. D'après le jeune homme, l'objet est toujours resté au même endroit et hormis la rotation, il n'a constaté aucun déplacement latéral ni mouvement ascensionnel ou de descente.

Afin de mieux observer l'étonnant spectacle qui s'offrait à leurs yeux, J.C. Rogister proposa à sa compagne d'éteindre les moteurs des cyclomoteurs et c'est précisément à l'instant où ils coupèrent le contact que subitement l'objet lumineux disparu. Plus rien n'était visible, pas même une silhouette sombre. Cette soudaine disparition aurait été accompagnée d'un léger sifflement qui s'atténua rapidement. Le témoin le compara au son produit par un téléviseur mal réglé. Cet événement soudain ébranla quelque peu les deux observateurs qui préférèrent quitter les lieux au plus vite. Ils remirent les moteurs en marche sans difficulté et s'éloignèrent en direction de l'autoroute. En passant sur le pont qui la surplombe, ils remarquèrent encore que plusieurs voitures stationnaient dans le petit parking longeant la prairie. Bon nombre d'automobilistes étaient sortis des voitures et manifestement tous regardaient encore en direction du pré où, quelques instants plus tôt, l'objet lumineux s'était évanoui dans la nuit. Les deux jeunes gens ne cherchèrent pas à héler ces autres témoins et ils continuèrent leur chemin en direction de Verviers.

Version de L. Delière

Dans les grandes lignes le témoignage de Mlle

Delière confirme le précédent, mais dans les détails on ne manquera pas de relever quelques différences. La description donnée ici est plus sommaire mais la jeune fille reconnaît qu'elle ne s'est pas particulièrement intéressée au phénomène car un sentiment d'insécurité l'incita à ne pas prolonger l'observation outre mesure. Elle préférait quitter les lieux et poursuivre sa route pour rentrer chez elle.

D'après cette observatrice la taille du phénomène était, par comparaison, nettement inférieure à celle d'une voiture. Elle donna une description assez peu précise de la forme en se contentant d'expliquer que c'était une sorte de globe lumineux bleuté, tournant sur lui-même et enveloppé d'un halo. Cet objet pouvait se trouver à une dizaine de mètres du sol et en plus de la rotation qui provoquait un vent puissant, elle signala également un mouvement de balancement de gauche à droite ainsi qu'un léger déplacement vers le sol suivi d'une remontée lente. Il sembla enfin au témoin que l'objet se rapprochait et augmentait de volume. Elle ne remarqua aucun détail particulier et ne signala aucune source lumineuse clignotante comme le fit son compagnon. Par contre elle aurait perçu un son assez intense, une sorte de tintement régulier semblable au bruit émis par un clignotant de voiture. Ce son se serait amplifié conjointement à l'accélération de la vitesse de rotation.

D'autre part elle confirma qu'en coupant le moteur de son véhicule, le phénomène lumineux disparut brusquement : « comme ça, d'un coup, vraiment ... plus rien ». Bien que les réverbères de l'autoroute et du parking tout proche diffusaient une certaine clarté sur le pré, plus rien n'était

Comparaison sommaire

Distance	:	e
Hauteur	:	e
Dimensions	:	φ
Forme	:	s
Couleur	:	o
Lumières	:	b
Mouvements	:	r
Bruit	:	l
Effet	:	v
Disparition	:	s
Durée totale	:	e

visible, pas même ceci dans l'éventualité où il aurait subitement été vu ailleurs. Après la disparition de l'objet, il mit son vélomoteur en marche et le phare se ralluma. Il poursuivit sa route jusqu'à chez

Souignons encore une fois que Delière est assez prudente pour ne pas garder un souvenir précis de l'observation. Toutefois, elle a bien vu un objet lumineux (une luminosité bleue d'autres couleurs) pas éclairé par la lune. Elle n'a remarqué aucun détail et ne sait à quelle distance se trouvait l'objet par rapport à la route, tout au plus qu'il était au-dessus de la prairie. L'observation serait d'ailleurs encore cette fois-ci

Comme il n'y avait pas de vent dans les prairies, on n'a remarqué aucune source lumineuse des lieux de l'observation.

La suite de l'enquête

Après le premier témoin, une inspection des lieux a été faite. Neuf mois déjà après l'événement, les lieux n'étaient plus couverts hormis par quelques arbres et une zone de diamètre où il n'y avait pas de vent.



Comparaison sommaire des deux témoignages

	J.C. Rogister	L. Delière
Distance	: entre 80 et 100 m	imprécise, variable
Hauteur	: env. 2 m au-dessus du sol	peut-être 10 m
Dimensions	: ϕ 20 m env., H. 2,50 m env.	plus petite qu'une voiture
Forme	: soucoupe	imprécise, peut-être globe
Couleur	: objet blanc lumineux + halo bleuté	luminosité bleutée
Lumières	: bleues (clignotantes) et jaunes	pas de lumières clignotantes
Mouvements	: rotation sur place	rotation, balancement, rapprochement
Bruit	: léger sifflement à la fin	tintement
Effet	: vent provoqué par la rotation	vent provoqué par la rotation
Disparition	: subite	subite
Durée totale	: environ 7 min.	environ 10 min.

t, mais dans les dé-
relever quelques dif-
ée ici est plus som-
nait qu'elle ne s'est
e au phénomène car
ita à ne pas prolon-
e. Elle préférait quit-
a route pour rentrer

taille du phénomène
ment inférieur à celle
ne description assez
e contentant d'expli-
de globe lumineux
e et enveloppé d'un
ouver à une dizaine
s de la rotation qui
lle signala également
nt de gauche à droite
nt vers le sol suivi
bla enfin au témoin
augmentait de volu-
détail particulier et
umineuse clignotante
Par contre elle au-
ense, une sorte de
au bruit émis par
son se serait am-
ération de la vitesse

en coupant le mo-
mène lumineux dis-
ça, d'un coup, vrai-
e les réverbères de
t proche diffusaient
ré, plus rien n'était

visible, pas même la présence d'un objet sombre, ceci dans l'éventualité où l'objet lumineux se serait subitement éteint sans pour autant quitter les lieux. Après la disparition du phénomène, elle remit son vélomoteur en marche sans difficulté (le phare se ralluma normalement) et poursuivit sa route jusque chez elle.

Soulignons encore que le témoignage de Lydia Delière est assez imprécis et qu'elle ne semble pas garder un souvenir persistant de son observation. Toutefois elle maintient qu'il s'agissait bien d'un objet d'apparence solide qui diffusait une luminosité bleutée (elle ne mentionne pas d'autres couleurs). D'après elle le paysage n'était pas éclairé par la luminosité de l'objet et elle n'a remarqué aucun feu clignotant. Elle ne peut dire à quelle distance exactement se trouvait l'objet par rapport à la route; son récit nous apprend tout au plus que le phénomène lumineux se situait au-dessus de la prairie. La durée de son observation serait d'environ dix minutes, mais une fois encore cette information est très approximative.

Comme il n'y avait pas de bétail dans le pré ni dans les prairies voisines, les témoins n'ont remarqué aucune réaction d'animaux à proximité des lieux de l'observation.

La suite de l'enquête

Après le premier entretien avec J.C. Rogister, une visite des lieux s'imposait et, accompagné de ce témoin, une inspection de la prairie fut entreprise. Neuf mois déjà s'étaient écoulés depuis les événements aussi aucune trace suspecte n'a été découverte hormis les restes calcinés d'une souche d'arbre et une zone circulaire d'environ 3 m de diamètre où il n'y avait plus d'herbe ! Cette trace

impressionnante résultait en fait d'une opération de défrichage menée par le propriétaire du pré. Ce dernier ne se souvenait pas d'avoir constaté un comportement anormal chez ses animaux à l'époque de l'observation. Ce fermier ne remarqua d'ailleurs aucun autre fait insolite dans les environs de son exploitation agricole. De même, les autorités locales n'ont rien de particulier à signaler pour cet avant-dernier week-end du mois de juin. Aucun autre témoignage ne vient, hélas, confirmer celui des deux jeunes gens; les habitants des quelques maisons isolées du voisinage ont été interrogés sans succès. Faute de renseignements précis, il n'a pas été possible de retrouver les automobilistes qui, d'après les deux témoins, auraient assisté au phénomène inhabituel depuis le petit parking de l'autoroute.

Informations complémentaires

L'observation la plus rapprochée dans cette région se situe à Andrimont. Elle eut lieu dans la soirée du vendredi 17 novembre 1972 entre 22 et 22 h 30. Le témoin principal, policier dans la commune, a observé durant une quinzaine de minutes, un objet lumineux cylindrique blanc (comme une cigarette) qui resta immobile verticalement à moins de 1 000 m du témoin.

Un autre témoignage a été recueilli à Walhorn en 74. Il s'agit de l'observation de M. Fredien Allard qui eut lieu vers 21 h 50 le jeudi 2 mai. Roulant sur l'autoroute E5 en direction de Verviers, l'automobiliste aperçu pendant 20 secondes un objet triangulaire très lumineux de couleur rouge qui se déplaçait parallèlement à l'autoroute en direction de Verviers.

Rappelons encore l'observation de M. Crahait qui

le 10 septembre 1974 aperçut depuis Verviers un objet rond, de couleur sombre, qui émettait un faisceau lumineux tronqué (5).

Commentaires

Aucun témoignage indépendant n'ayant confirmé jusqu'à présent cette observation, on ne peut que se référer à la bonne foi des témoins. Ceux-ci semblent sincères et il n'apparaît pas de discordances notables dans leurs témoignages qui pourraient faire douter de leur honnêteté. Si l'on admet l'authenticité de cette observation, il ne fait aucun doute que le phénomène ne peut s'accommoder d'une explication conventionnelle. Les témoins étaient vraiment trop près de celui-ci et l'attention de l'un d'eux trop soutenue pour concevoir une mauvaise interprétation de leur part.

Une des caractéristiques les plus frappantes de cette observation qui retient immédiatement l'attention est le vent engendré par l'objet tournoyant à vive allure sur lui-même. Cet effet est assez rarement signalé dans les comptes rendus d'enquêtes publiés par les groupements qui récoltent des témoignages. Un des seuls témoins qui en Belgique a ressenti un tel souffle, fut un ouvrier de l'équipe de jardiniers du Golf Club situé à Ohain dans le Brabant wallon. En septembre 1972, alors qu'il tondait les greens du domaine sportif, il aperçut un objet circulaire qui provoqua un tourbillon d'air en passant au-dessus de lui (6).

Ici toutefois cet incident se différencie par le fait qu'il s'agissait d'un objet se déplaçant à grande vitesse, alors qu'à Henri-Chapelle le vent était provoqué par un objet stationnaire.

Contrairement à d'autres rencontres, très nombreuses celles-ci, où les moteurs et phares de véhicules agonisent à l'approche d'un OVNI, les deux vélomoteurs n'ont jamais eu la moindre défaillance. Il est même piquant que l'objet lumineux disparut subitement dès l'instant où les deux jeunes gens coupèrent le moteur de leur machine.

Et pour conclure, l'aspect le plus déconcertant de ce cas n'apparaît peut-être pas du côté du pré où stationnait l'OVNI mais plutôt sur la route où s'arrêtèrent deux vélomoteurs ébaubis. En effet, voici deux témoins qui furent confrontés dans des conditions identiques à un même phénomène et

qui pourtant le perçurent de façon différente. D'une part J.C. Rogister remarqua des lumières clignotantes sans entendre aucun bruit, tandis que sa compagne ne vit point ces feux mais entendit par contre un tintement de plus en plus sonore qu'elle compara au bruit d'un clignoteur de voiture. Un clignotement fut bien constaté par les témoins, mais le premier le perçut par la vue et le deuxième par l'ouïe !

Fiche technique de l'observation

Date : samedi 22 juin 1974.

Lieu : Henri-Chapelle (Province de Liège) 50°38'45" N., 5°54'20" E.

Objet : soucoupe (assiette profonde retournée).

Nombre de témoins : 2.

Indice de crédibilité : 3.

Indice d'étrangeté : 3.

Classification : RR1.

Jean-Luc Vertongen.

A lire...

Chasseurs d'OVNI

par François Gardes

Collection « Les chemins de l'impossible », Albin Michel, 1977.

Si nous vous entretenons rarement des ouvrages (nombreux) qui sortent régulièrement en français et qui traitent des OVNI, c'est que parmi eux il y en a peu qui méritent que l'on y consacre quelques lignes de commentaire. Avant la fin de cette année, nous établirons cependant une bibliothèque critique de la littérature ufologique.

Si nous prenons le parti aujourd'hui de vous entretenir d'un de ces ouvrages, c'est parce que précisément il tranche nettement sur les autres productions.

Non pas qu'il nous apprenne des choses nouvelles : il n'y est pas question de révélations sensationnelles, ni d'études révolutionnaires. Le mérite de ce livre est ailleurs.

François Gardes s'est attaché à nous faire vivre

Nouvelles i

Le cas de la Fazer

Les événements eurent lieu à Nova Friburgo (1), dans l'État du Rio de Janeiro, au Brésil. Le jeune Oliveira, âgé de 19 ans, travaillait dans la « municipalité d'Amambé » (2) la municipalité d'Amambé, à l'instruction (4ème année) et posé s'est prêté à des interrogatoires descriptifs et contredire. La date de l'observation n'est pas connue; elle s'est produite d'un mardi du mois de mai.

Il était environ 14 heures quand Oliveira trouvait dans le verger une tige attirée par un objet qui entendit à moins de 10 mètres de lui. Les branches d'un oranger se mirent à étinceler qui relui

l'expérience d'un ufologue. de conscience de la réalité OVNI. L'auteur « sceptique, mais escur » nous apprend la p du livre ici ses réflexions.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce livre qui y est sans cesse en écriture vive, un style avec joie que l'on sent. Quant au contenu, il est prise. Un livre qui donne un peu d'air frais à un livre à conseiller sur la matière. Mieux que l'ouvrage permet de connaître les mille et une faces de ceux qui s'occupent

Pour la petite histoire, le pseudonyme de François Gardes est crétaire général de l'Etude des Phénomènes H. Julien.

5. Voir Inforespace n° 30, p. 44.
6. Voir Inforespace n° 23, pp. 18-19.

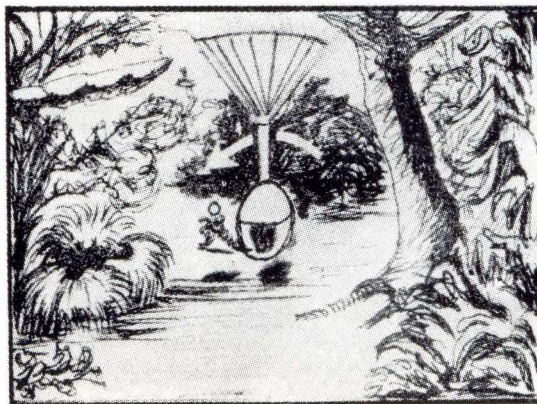
Nouvelles internationales

(Doc. S.B.E.D.V.)

Le cas de la Fazenda Velha.

Les événements eurent lieu dans la région de Nova Friburgo (1), dans l'Etat de Rio de Janeiro au Brésil. Le jeune témoin, Edmond Cardoso de Oliveira, âgé de 19 ans au moment des faits, travaillait dans la « Fazenda Velha » située dans la municipalité d'Ampora (plantation : maïs, café, canne à sucre, arbres fruitiers). Sans grande instruction (4ème primaire), ce garçon tranquille et posé s'est prêté de bonne grâce aux longs interrogatoires des enquêteurs sans jamais se contredire. La date précise de l'observation n'est pas connue; elle s'est déroulée dans l'après-midi d'un mardi du mois d'août en 1973.

Il était environ 14 h quand le jeune homme qui se trouvait dans le verger de la propriété eut l'attention attirée par un bruissement de feuillage qu'il entendit à moins de 20 m de lui. A travers des branches d'un oranger, il distingua une boule étincelante qui reluisait près d'un jabuticabeira (2)



dont les feuilles s'agitaient, comme animées par le vent, alors que celles des arbres voisins restaient immobiles.

Edmond s'approcha et constata que l'objet flottait dans l'air à environ un demi-mètre du sol. C'était une grosse boule de 2 m de diamètre d'une couleur « aluminium bleuté » dont la brillance était quasi insoutenable pour les yeux. Une bande de couleur vert foncé ceinturait horizontalement l'objet d'où émergeait au sommet un cylindre vertical de 4 à 5 m de haut et d'un diamètre de 50 cm qui semblait être constitué du même « métal » que la sphère. Ce cylindre se terminait par un cône renversé dont la hauteur lui était à peu près égale. Le témoin fit encore quelques pas et remarqua que l'ensemble cylindre-cône tournait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, chaque rotation se faisant en deux ou trois secondes.

L'objet se trouvait à environ 20 m du jabuticabeira et le témoin nota encore que les branches basses d'un cèdre étaient elles aussi agitées. Il remarqua enfin que l'ensemble cylindre-cône avait un mouvement de balancier d'une amplitude de 50 cm approximativement. Craignant que l'objet puisse par le balancement se déséquilibrer et tomber, il rebroussa chemin prudemment et s'éloigna de quelques pas.

Ayant le dos tourné, il entendit alors un claquement qui faisait penser à l'ouverture d'une porte métallique. Se retournant aussitôt, il vit effectivement dans la partie inférieure de la « boule », une

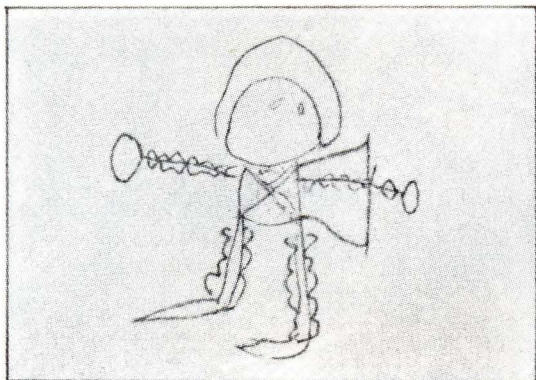
l'expérience d'un Monsieur-Tout-le-Monde confronté à l'ufologie. Il s'agit du journal de sa prise de conscience de la réalité et de l'importance des OVNI. L'auteur « un peu moqueur, assurément sceptique, mais essentiellement de bonne foi », nous apprend la présentation de l'ouvrage, nous livre ici ses réflexions sur le sujet.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est l'humour qui y est sans cesse présent. Et puis il y a une écriture vive, un style plaisant qui font que c'est avec joie que l'on dévore les 300 pages du livre. Quant au contenu, nous vous en laisserons la surprise. Un livre que vous devez lire pour respirer un peu d'air frais (l'ufologie en a besoin aussi), un livre à conseiller en tout cas aux néophytes en la matière. Mieux qu'une démonstration, cet ouvrage permet de comprendre — mieux, de vivre — les mille et une difficultés que rencontrent tous ceux qui s'occupent du phénomène OVNI.

Pour la petite histoire, signalons que derrière le pseudonyme de François Gardes se cache le secrétaire général de l'Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux (ADEPS), M. H. Julien.

1. Nova Friburgo fut fondé en 1682 lors de l'établissement de 281 familles de colons venus de la ville suisse de Fribourg.
2. Arbre de la famille des Myrtacées.

Croquis de l'humanoïde réalisé par le témoin.
(Doc. S.B.E.D.V.)



ouverture pouvant mesurer 1 m de haut et 60 cm de large environ. Il put également apprécier l'épaisseur de la paroi de l'objet sphérique qu'il estima à environ 5 cm. Par l'ouverture béante, il constata encore que l'espace intérieur était totalement noir.

Trente secondes s'écoulèrent lorsque apparut dans l'encadrement de la porte un être d'aspect humain qui en se penchant, sortit de l'objet pour « flotter » en l'air à une cinquantaine de centimètres du sol. Il devait avoir une taille d'environ 1,20 m car sa tête se situait à la même hauteur que celle du témoin qui mesure 1,64 m et qui, bien entendu, avait les pieds au sol. La créature était vêtue de noir de la tête aux pieds; toutefois, certains détails de son accoutrement étaient de couleur cendre : les poignets et les mains qui étaient arrondis et lisses; les souliers (sans talons) de quelque 20 cm de long par 5 cm de large et 3 d'épaisseur; une bande d'environ 6 cm de large autour du cou et une sorte de masque dans lequel se dessinaient des orifices à hauteur des yeux et de la bouche. L'humanoïde était revêtu d'une sorte de combinaison faite d'une matière cloquée, qui présentait plusieurs demi-sphères juxtaposées. Le diamètre de celles-ci était variable, les plus grandes ayant environ 5 cm. Leur taille diminuait progressivement vers l'extrémité des membres et à la tête. Ici, elles avaient environ 3 cm de diamètre et elles s'ajustaient aux mouvements des articulations semblant être souples et élastiques. Sur la poitrine de l'humanoïde, deux bandes noires se croisaient pour retenir une boîte de couleur cendrée d'aspect métallique qu'il portait sur le dos. Le témoin remarqua encore qu'il était relié à l'objet par deux bandes flexibles quasi transparentes d'une largeur

de 5 cm. Chaque bande prolongeait l'arrière des chaussures sans talons jusqu'à l'intérieur de l'objet. Durant les déplacements de l'humanoïde, elles restèrent toujours assez visibles.

Une fois dehors, ce dernier se dirigea vers le témoin qui se trouvait à moins de 5 m de l'objet. Sa démarche était décidée et synchronisée avec les mouvements de la tête et des bras qu'il fléchissait à angle droit. En cinq enjambées, il progressa de 3 m vers le témoin qui, épouvanté, déguerpira à toutes jambes. Dans sa course, il se retourna deux ou trois fois afin de s'assurer de n'être pas poursuivi mais l'étrange personnage s'était arrêté et le regardait fuir éperdument.

Arrivé dans le logis du domaine, Edmond chercha sa patronne et tenta de lui raconter ce qu'il venait de vivre. Ensuite, en compagnie d'un ouvrier de la ferme, il retourna sur les lieux, mais tout avait disparu. Entretemps, M. Joao Sanglard, le propriétaire de la plantation, rejoignit son jeune ouvrier qui, toujours sous le coup de l'émotion, lui relata son aventure. Le planteur devait déclarer plus tard qu'il lui semblait qu'Edmond lui avait narré des faits authentiques et que son récit ne présentait pas de contradictions.

Claude Bourtembourg.

Source : Bulletin SBEDV n° 104/111 pp. 12-13.

L'OVNI des Tours Niemeyer

Introduction

Le 17 mai 1952, deux journalistes du journal brésilien « O Cruzeiro » provoquaient une sensation mondiale en publiant les photos d'un disque volant qu'ils disaient avoir observé dix jours auparavant au-dessus de la Punta da Marizco, au lieu-dit Barra da Tijuca, Etat de Guanabara, Brésil (1). Cette région, au bord de l'océan Atlantique, se situe à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau au SO du centre de Rio de Janeiro. Elle est formée par une succession de plages qui comptent parmi les plus belles du monde et portent les noms enchanteurs de Copacabana, Ipanema, Leblon, Flamengo, Urca, Gavea et enfin Barra da Tijuca. Les deux dernières servent principalement de refuge à la jeunesse « in » de Rio, à ses artistes et ses drogués. Depuis 1952, l'aménagement de la côte s'est étendu vers l'ouest et au moment des événements dont il va être question, on achevait d'y construire trois énormes tours de béton conçues

par le célèbre architecte Oscar Niemeyer. C'est à proximité de ces tours, à une distance de la mer fut observé.

L'incident

L'observation eut lieu un jour de vent. Les deux témoins se trouvaient au sixième étage d'un bâtiment à quelques mètres de la tour. Mlle Renata del S. était accompagnée d'un médecin de la ville. Ils allaient recevoir l'OVNI; elle était accompagnée de nando Carrazedo, un journaliste de la Pontificia Universidade de Janeiro.

L'engin inconnu vint à leur rencontre et se paya et suivait une direction NNE-NE. Par rapport aux témoins, l'engin était d'environ huit

Il se déplaçait en direction inférieure à la hauteur régulière de la tour. Son aspect était celui d'un disque accolés par leur périphérie, d'une bobine passa à hauteur de lumières blanches intervalles réguliers. La couleur de la lumière rouge plus (R. del Soldato).

Les deux témoins étaient très sûrs de ce qu'ils avaient vu. Aucun autre témoin ne fut entendu. Arrivé très près de l'engin, faisant un crochet à droite, les témoins; passé l'engin, continuaient la plage et fut bien entendu. Tout l'incident

L'enquête

Nous devons ce chapitre aux activités d'enquête menées des ufologues

1. Infospace n° 18 pp. 22 à 23.

ait l'arrière des
ntérieur de l'ob-
humanoïde, elles

dirigea vers le
5 m de l'objet.
nchronisée avec
bras qu'il fléchis-
ées, il progressa
nté, déguerpit à
se retourna deux
n'être pas pour-
était arrêté et le

Edmond chercha
er ce qu'il venait
un ouvrier de la
mais tout avait
glard, le proprié-
on jeune ouvrier
notion, lui relata
éclairer plus tard
avait narré des
cit ne présentait

Bourtembourg.

1 pp. 12-13.

du journal brési-
une sensation
un disque volant
ours auparavant
zco, au lieu-dit
ara, Brésil (1).
n Atlantique, se
s à vol d'oiseau
. Elle est formée
comptent parmi
nt les noms en-
na, Leblon, Fla-
a da Tijuca. Les
ment de refuge
s artistes et ses
nent de la côte
ment des événe-
on achevait d'y
béton conçues

par le célèbre architecte brésilien O. Niemeyer (2).
C'est à proximité de la troisième de ces tours,
distante de la mer de cinquante mètres, que l'OVNI
fut observé.

L'incident

L'observation eut lieu le 30 avril 1974 à 23 h 10,
par temps partiellement couvert; il n'y avait pas
de vent. Les deux témoins se trouvaient au troi-
sième étage d'un bâtiment situé à une centaine de
mètres de la troisième tour.

Mlle Renata del Soldato (24 ans à l'époque), fille
d'un médecin de la région, fut la première à aper-
cevoir l'OVNI; elle appela aussitôt son ami, M. Fer-
nando Carrazedo (19 ans à l'époque), étudiant à
la Pontificia Universidade Catolica de Rio de
Janeiro.

L'engin inconnu venait de la région de Jacare-
pagua et suivait une trajectoire descendante
d'orientation NNE-S30 vers la mer. Sa distance
par rapport aux témoins au début de l'observation
était d'environ huit cent mètres.

Il se déplaçait en ligne droite à une vitesse légè-
rement inférieure à celle d'un petit avion et perdait
régulièrement de l'altitude.

Son aspect était celui de deux troncs de cône
accolés par leur plus petite base ou, si l'on pré-
fère, d'une bobine de fil très aplatie. Lorsqu'il
passa à hauteur de la tour, une série de petites
lumières blanches phosphorescentes, disposées à
intervalles réguliers, fut observée sur sa face infé-
rieure. Le corps de l'objet était rouge-orange, non
éblouissant. Au centre de la face ventrale une
lumière rouge plus forte «pulsait comme un cœur»
(R. del Soldato).

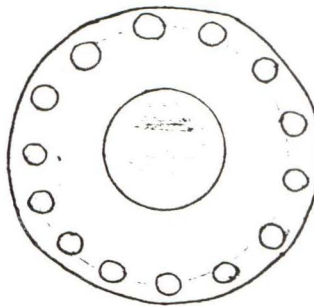
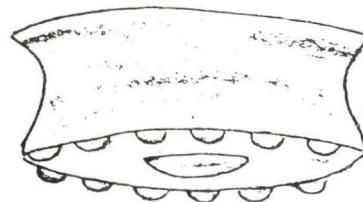
Les deux témoins déclarèrent que l'OVNI parais-
sait solide; son déplacement était totalement silen-
cieux. Aucun autre détail, tel que ouvertures, an-
tennes ou hublots ne fut observé.

Arrivé très près de la tour, il la contourna en
faisant un crochet brusque dans la direction des
témoins; passé la tour, il reprit sa trajectoire
initiale, continua à descendre en direction de la
plage et fut bientôt caché par les toits des mai-
sons. Tout l'incident dura une minute environ.

L'enquête

Nous devons ce dossier à Mme Irène Granchi dont
les activités d'enquêtrice au Brésil sont bien con-
nues des ufologues (3). Elle entendit parler de ce

Croquis de l'objet par Mlle Renata del Soldato.



cas par une de ses collègues, comme elle dans
l'enseignement, et rencontra les témoins séparé-
ment peu de temps après (4 et 11 mai 1974).

Sur les lieux de l'observation, le tenancier d'une
boutique, un jeune homme prénommé José, dé-
clara avoir observé un soir vers 23 h «une boule
de feu suivie d'une traînée de flammes» qui
passait près de la tour en question. Il ne se sou-
venait plus de la date exacte, qui pouvait être
soit le 30 avril, soit le 1er mai.

Données métriques

La hauteur totale de la tour est de 120 m; elle est
formée d'une base cylindrique large de 70 m de
haut pour 27 m de diamètre. Cette base est sur-
montée par un second cylindre de 50 m de haut
pour 12 m de diamètre.

L'OVNI contourna la base environ à mi-hauteur, ce
qui donne une altitude par rapport au sol d'envi-
ron 40 m. Au moment où il passait devant la tour,
les témoins constatèrent que son diamètre propre
débordait légèrement celui de la tour.

Il aurait par conséquent mesuré une trentaine de
mètres.

2. On lui doit notamment les nouveaux locaux du parti
communiste à Paris.
3. Mme Granchi a notamment collaboré avec l'APRO, le
Dr Olavo Fontès (†) et le Center for Ufo Studies de
Hynek.

Appréciation sur le cas

Avec des indices de crédibilité et d'étrangeté égaux à 3 et 2, il se situe à un niveau très acceptable. Son intérêt réside à mon sens dans la manœuvre d'évitement devant la tour, ce qui établit :

1° Sa matérialité.

2° Son pilotage intelligemment contrôlé, soit par vision directe des opérateurs, soit par contrôle à distance.

Si l'on accepte la sincérité des déclarations des témoins, il n'est pas possible de ramener la description de cet OVNI à quoi que ce soit de connu et il mérite par conséquent la mention « non identifié ».

Informations complémentaires

Toute la région qui s'étend au SO de Rio a été le théâtre, depuis les photos célèbres du 7 mai 1952, de nombreux survols d'OVNI (mais pas d'atterrissages) (4).

J'en ai pour ma part répertorié 27, principalement au cours des années 1966, 1968 et 1969. Une autre observation de 1974, datant du 2 août, fut également enquêtée par Mme Granchi et publiée dans le Canadian Ufo Report (5); elle eut lieu dans le quartier de Grajau, faubourg de Rio.

Il faut remarquer que l'Etat de Guanabara et toute la région qui s'étend autour de Rio, possède la plus forte densité d'habitants au km² de tout le Brésil (3.047 contre 48 ou 12 pour des Etats tels que Pernambuco ou Bahia).

Le nombre d'heures d'ensoleillement y est également l'un des plus élevés du pays; enfin, nous y trouvons de nombreux ufologues actifs dans le domaine des enquêtes, outre notre correspondant.

L'une des règles statistiques énoncées par Claude Poher s'applique donc particulièrement bien à ce coin du globe (6).

Enquête : **Irène Granchi.**

Relations avec le Brésil : **Claude Bourtembourg.**
Rapport et commentaires : **Franck Boitte.**

4. Tout au plus faut-il noter certaines rumeurs. Ainsi, dans son second rapport Mme Granchi parle d'« extraterrestres » qui auraient été observés le 26 août « à proximité de la forêt de Tijuca ». Ils étaient de grande taille. Aucun nom de témoins ni de lieux précis n'est indiqué.

5. Volume 3, n° 5.

6. $V \times Po \times Pr = \text{Constante}$ pour un lieu donné. Pour plus de détails : J. C. Bourret, « Le Nouveau Défi des Ovni », éditions France Empire, 1976, p. 248.

L'OVNI de Jimmy Carter

Vous l'avez peut-être appris par la presse au moment de la dernière campagne électorale américaine : le nouveau Président des Etats-Unis, Jimmy Carter, a observé un phénomène OVNI en 1969. C'est le 18 septembre 1973 que Carter, alors gouverneur, envoyait un rapport au National Investigations Committee on Aerial Phenomena (NICAP). C'est en compagnie d'une dizaine de membres du Lions Club de Leary Georgia, qu'en octobre 1969, vers 19 h 15, alors qu'il attendait dehors le début d'une réunion fixée à 19 h 30, que Jimmy Carter put observer un phénomène aérien non identifié. L'objet, aux contours bien définis, fut visible pendant douze minutes. Il s'agissait d'une lueur vive qui apparut vers l'ouest, à 30° d'élévation. D'une taille apparente légèrement inférieure à la pleine lune, l'OVNI changea plusieurs fois de forme, d'éclat et de couleur. Il semblait s'approcher des témoins, puis repartir en s'éloignant, pour de nouveau s'avancer avant de disparaître définitivement. La distance estimée par Carter est comprise entre 300 et 1 000 m.

L'observation est certes mineure, mais elle a permis à Jimmy Carter d'annoncer pendant sa campagne électorale : « Si je deviens président, je veillerai à ce que tous les documents que ce pays possède sur les OVNI soient livrés au public. Je suis convaincu que les OVNI existent parce que j'en ai vu un. » Depuis, il semble que Jimmy Carter ait un peu changé d'avis. En tout cas, l'avenir nous dira ce qu'il faut vraiment en penser.

(D'après : UFO Investigator (NICAP), février 1977, pp. 1-3).

OVNI et réseaux radar

Dans le courrier que nous recevons, il est souvent question des réseaux d'observation radar répartis à travers le monde et de leur capacité à repérer d'éventuels OVNI. Une réflexion courante à ce propos est la suivante : « Ces instruments perfectionnés chargés de détecter la moindre présence insolite dans un espace aérien donné doivent nécessairement repérer des phénomènes aériens non identifiés, ce qui serait une preuve de l'existence effective des OVNI ».

Qu'en est-il exactement ?

Un récent article traitant de la mission du NCAS (National Canadian Air Defense) pour nous donner des détails sur le contrôle des radars de l'Aéronautique Service National d'Amérique du Nord (ASND) dont le champ d'action s'étend à des applications de phénomènes OVNI. Pour le FAA (Federal Aviation Administration) les radars à longue portée ne de quelques centaines de miles (mai 1977, pp. 3-4).

Ce réseau est composé de radars de contrôle à longue portée de l'Aéronautique Service National d'Amérique du Nord (ASND) dont le champ d'action s'étend à des applications de phénomènes OVNI. Pour le FAA (Federal Aviation Administration) les radars à longue portée ne de quelques centaines de miles (mai 1977, pp. 3-4).

La mission du NCAS (National Canadian Air Defense) pour nous donner des détails sur le contrôle des radars de l'Aéronautique Service National d'Amérique du Nord (ASND) dont le champ d'action s'étend à des applications de phénomènes OVNI. Pour le FAA (Federal Aviation Administration) les radars à longue portée ne de quelques centaines de miles (mai 1977, pp. 3-4).

Ce réseau NORAD (North American Aerospace Defense Command) s'étend sur 5 300 km de l'Alaska à la côte du Mexique et y a deux radars en portée réparties au Système pour le Contrôle des Menaces (Ballistic Missile Early Warning System - BMEWS) est spécialisé à longue distance à Thulé (Groënland) et à Thulé (Groënland). Le Système de Poursuite Spatiale (Space Tracking System - STS) d'appareils de mesure de l'Alaska à la côte du Mexique (3 000 km) sont situés à Thulé (Turquie) et

la presse au mo-
lectorale améri-
tats-Unis, Jimmy
OVNI en 1969.
arter, alors gou-
National Investi-
omena (NICAP).
de membres du
en octobre 1969,
dehors le début
de Jimmy Carter
en non identifié.
fut visible pen-
d'une lueur vive
élévation. D'une
eure à la pleine
fois de forme,
s'approcher des
ant, pour de nou-
re définitivement.
st comprise entre

mais elle a per-
pendant sa cam-
ns président, je
ents que ce pays
rés au public. Je
istent parce que
que Jimmy Carter
cas, l'avenir nous
enser.

AP), février 1977,

avons, il est sou-
bservation radar
de leur capacité
ne réflexion cou-
te : « Ces instru-
détecter la moin-
n espace aérien
repérer des phé-
ce qui serait une
des OVNI ».

Un récent article traitant du réseau NORAD (North American Air Defense Command) vient à propos pour nous donner des précisions à ce sujet (d'après « NORAD and UFO surveillance », par Joseph Accetta, International UFO Reporter, Vol. 2, n° 5, mai 1977, pp. 3-4).

Ce réseau est constitué par les équipements des armées de l'air du Canada et des Etats-Unis, des radars de contrôle aérien de l'Administration Fédérale de l'Aéronautique (FAA) et de ceux du Service National du Temps (NWS). Ce dernier organisme compte 90 sites d'observation radar dont le champ d'action est d'environ 150 km. Malheureusement, ces appareils sont surtout destinés à des applications météorologiques et sont dès lors peu aptes à une utilisation dans le repérage de phénomènes aériens tels qu'avions ou OVNI. Pour le FAA, il y a plusieurs centaines de radars à longue ou courte portée (avec une moyenne de quelques centaines de km de rayon d'action).

La mission du NORAD est quadruple : repérer toute attaque de l'Amérique du Nord par des bombardiers ou des missiles balistiques; repérer et identifier toute surveillance par satellite; détecter et identifier tout survol par un appareil inconnu; et enfin, assurer la défense contre toute attaque aérienne, d'où qu'elle vienne.

Ce réseau NORAD compte aussi 31 stations établies sur 5 300 km de Point Lay (nord-ouest de l'Alaska) à la côte est du Groënland. En plus, il y a deux radars en Islande et 96 radars à longue portée répartis au Canada et aux Etats-Unis. Le Système pour le Repérage Rapide des Missiles Balistiques (Ballistic Missile Early Warning System - BMEWS) est spécialement destiné aux détections à longue distance (près de 5 000 km). Il existe trois grands radars de ce type : à Clear (Alaska), à Thulé (Groënland) et à Flyingdales Moor (Angleterre). Le Système pour la Détection et la Poursuite Spatiales (Space Detection and Tracking System - SPADATS) est constitué d'un réseau d'appareils de mesure répartis à travers le monde occidental. Les radars de ce système (capables, paraît-il, de détecter un objet de la taille d'un ballon de basket-ball à une distance de plus de 3 000 km) sont situés à Shemya (Alaska), à Diyarbakir (Turquie) et Eglin AFB (Floride).

Quand on sait qu'il y a plus de 4 200 corps satellisés autour de la Terre (dont heureusement seulement 10 % sont actifs), on comprend mieux que pour se retrouver dans ce fouillis d'orbites, il faut que le SPADATS effectue près de 15 000 mesures chaque jour. Cet ensemble d'informations permet de dresser des catalogues des divers paramètres orbitaux, de prévoir les rentrées de satellites et d'en fixer même les points de chute éventuels. C'est ainsi que depuis 1957, plus de 9 500 objets artificiels ont été mis en orbite terrestre et suivis jusqu'à leur disparition.

De ces dizaines de milliers d'observations quotidiennes, un certain nombre tombe dans la catégorie des « inconnus ». Il s'agit d'objets dont les caractéristiques ne ressemblent en rien à celles de satellites en orbite, et dont les trajectoires sont plutôt balistiques. Mais ces objets « inconnus » qui nous intéressent sont fort nombreux puisqu'on en compte de 800 à 900 chaque jour.

On connaît au moins trois origines « sérieuses » à ces phénomènes repérés par les radars du NORAD : des perturbations électromagnétiques, des micrométéores et les divers débris qui rentrent dans l'atmosphère. Nous en ajouterons une quatrième : les OVNI, bien sûr. Tous les enregistrements se font automatiquement et les informations sont immédiatement fournies à un ordinateur qui livre un listing de toutes les observations signalées.

Il est clair que les listings relatifs aux objets « inconnus » sont de peu d'intérêt militaire ou astronomique pour les services du NORAD : les informations utiles, celles qui correspondent à certains paramètres bien précis (avions, missiles, etc.) font l'objet de listings séparés. Comme d'autre part le traitement des informations recueillies coûte cher, on comprend pourquoi ces listings « inutiles » sont rapidement dirigés vers les poubelles.

Le traitement des informations n'est en effet pas un problème trivial. Avant de savoir si on a vraiment à faire à un OVNI ou à un phénomène tel que la rentrée d'un bouillon de fusée, il faut analyser plus de 20 paramètres différents, et ce pour presque 1 000 cas par jour. En comptant 25 000 FB pour une heure d'utilisation quotidienne d'un ordinateur, cela représenterait déjà un budget

annuel de 7 500 000 FB. On se rend compte qu'il est dès lors difficile de s'occuper de ces milliers d'observations parmi lesquelles, bien entendu, on trouverait bon nombre d'authentiques OVNI.

Certains penseront que le jeu n'en vaut pas la chandelle et nous ne sommes pas loin de partager cet avis. Si l'ufologie dispose un jour de crédits importants (il est permis de rêver), bien des sujets plus essentiels mériteraient d'être traités en priorité.

Une vague d'OVNI au Chili

Grâce à notre collaborateur Raymond Colle établi à Santiago, nous sommes en mesure de vous livrer les premiers éléments de cette nouvelle vague ayant l'Amérique du Sud pour théâtre. Les informations qui suivent ont pour la plupart été extraites des quotidiens « Ultimas Noticias » (des 17, 18, 19, 26 et 28 mai 1977), « La Segunda » (du 18 mai 1977) et « El Mercurio » (du 19 mai 1977). Le premier fait de cette série en est aussi le plus étonnant et rappelle à maints égards le désormais célèbre cas de Bebedouro. C'est sur le haut-plateau chilien (4 000 m d'altitude), dans la Pampa Lluscuma, près de Putre (province d'Arica - à 2 100 km au nord de Santiago) que se déroulèrent ces événements extraordinaires.

Nous sommes le 25 avril 1977, il est 03 h 50 et le jour ne s'est pas encore levé. Une patrouille de six soldats commandée par le caporal Armando Valdès vient d'installer un campement. Soudain les deux hommes de garde viennent prévenir leur caporal que deux lumières descendent du ciel, semblant venir du haut des collines proches. A 500 m de distance, un objet ovale, émettant une forte lueur violette, est visible. Son diamètre est estimé à environ 3 m et il éclairait toute la région environnante. La descente de l'OVNI se fit assez lentement et on distinguait bien comme deux points lumineux rouges aux extrémités. Alternativement, l'éclat diminuait et augmentait.

Valdès ordonne à ses hommes de couvrir immédiatement le feu. Il est alors 04 h 15 et il décide de se diriger vers ce phénomène inattendu, parfaitement silencieux, semblant posé à quelques centaines de mètres du campement. Dans l'obscurité, le caporal s'avance de quelques pas. Et bien qu'il ne soit guère éloigné de plus de 5 m (selon lui), il disparaît bientôt à la vue de ses soldats.

Durant un quart d'heure ses hommes vont l'attendre, sans un mot, muets de stupeur devant une apparition aussi insolite. A 04 h 30, Valdès réapparaît en murmurant ces paroles insensées avant de s'évanouir : « Vous ne saurez jamais qui nous sommes ni d'où nous venons ... Et nous reviendrons de nouveau ici ». Quand il revient à lui, il ne reconnaît pas ses hommes, se débat et finit par tomber dans un profond sommeil une dizaine de minutes plus tard. Mais là où l'incroyable apparaît c'est quand les soldats se rendirent compte que **Valdès avait une barbe de cinq jours** et que le dateur de **sa montre indiquait le 30 avril**.

Au retour de la patrouille, celle-ci fut longuement interrogée par Pedro Araneda, l'instituteur du plus proche village (entretiens enregistrés sur magnétophone). Les militaires confirmèrent tous le rapport de leur caporal. Quant à ce dernier, il ne se souvint à aucun moment de ce qui avait bien pu se passer durant le quart d'heure où il s'éloigna de ses hommes. La seule impression qu'il ait réussi à garder est celle « d'avoir disparu dans un puits comme lorsqu'on dort ou rêve ». Les soldats affirmèrent avoir constaté que les rares animaux présents sur la plaine s'étaient regroupés, comme paralysés, durant l'apparition du phénomène. Par contre, ils ne précisent pas comment ce dernier a disparu.

Le 5 mai 1977, c'est dans le village de Codingue, à 18 km de Vilcun et 40 km de Temuco (région de Cautin - à 750 km au sud de Santiago), qu'une nouvelle observation eut lieu. En fait, un phénomène semblable à celui enregistré à cette date avait déjà été observé entre les 25 et 30 avril. C'est Julia Rozas, 40 ans, directrice de l'école Santa Teresita qui vit la première, vers 20 h 00, une sorte de masse de feu, de forme discoïdale, s'élever rapidement à la façon d'un hélicoptère. Son mari, Antonio Mella, ainsi que des paysans et les élèves virent eux-aussi cet OVNI qui lançait comme des étincelles et se déplaçait dans un vacarme assourdissant. L'objet devait avoir un diamètre de 3 m et semblait tourner sur lui-même. Au cours de l'enquête, on apprit qu'au début de chaque mois, le même bruit infernal (mais sans objet) était perçu et qu'il était le plus souvent accompagné de coupures du courant électrique, toujours entre 21 et 22 h 00. On aurait même détecté une légère radioactivité et une altération magnétique sur les lieux voisins de l'observation du 5 mai.

Le 14 mai 1977, au Détroit de Magellan, une formation de nuages se déplaçant à grande vitesse. Ils suivaient une trajectoire extrêmement serrée et en suivant les échos de la formation d'OVNI au ciel de Punta Arenas, mai, et jusqu'au moment où ils furent observés, à l'aide d'un objet circulaire et duquel semblaient émaner. Durant ces trois jours, le matin vers la mi-journée, l'objet était comparé à un témoin principal accompagné par des rayons lumineux du même plan ».

Les 24 et 25 mai, plusieurs habitations émettant de puissants faisceaux immobiles quelques secondes de rapides zigzags (Concepcion), et avait un OVNI lui-même se déplaçant rapidement.

Voilà les informations recueillies sur ces événements. Nous tenons à remercier avec diligence avec l'aide de l'armée. Nous ne manquons pas au courant des nouvelles recherches actuelles, mais nous ne pouvons pas en parler publiquement en ce moment. Le capitaine Armando Valdivia.

Un réseau de détection en Belgique

Le 14 mai 1977, c'est à Punta Arenas (près du Détroit de Magellan) que vers 22 h 30, on observa une formation de 10 à 12 sources lumineuses se déplaçant à grande vitesse dans un ciel limpide. Ils suivaient une trajectoire d'ouest en est, et ils exécutèrent une série de boucles aux virages extrêmement serrés. Des dizaines de témoins purent en suivre les évolutions. Les 18 et 21 mai, la formation d'OVNI refait son apparition dans le ciel de Punta Arenas. Deux jours plus tard, le 23 mai, et jusqu'au 25, des centaines de témoins purent observer, au-dessus de Santiago, le passage d'un objet circulaire d'intensité lumineuse variable et duquel semblait pendre « comme une queue ». Durant ces trois journées, l'OVNI apparut chaque matin vers la même heure. La lumière qu'il émettait est comparée à celle d'un flash électronique, et un témoin précise qu'il y avait un noyau central accompagné de trois noyaux plus petits « unis par des rayons lumineux et disposés dans un même plan ».

Les 24 et 25 mai 1977, c'est à Antofagasta que plusieurs habitants observent un objet lumineux émettant de puissants éclairs rouges. L'OVNI resta immobile quelques minutes puis partit en décrivant de rapides zigzags. Le 26 mai, à Villa San Pedro (Concepcion), et le 27 mai, à Coronel, on observait un OVNI lumineux blanc, bleu et orange se déplaçant rapidement.

Voilà les informations actuellement en notre possession sur ces événements ufologiques tout récents. Nous tenons à remercier R. Colle pour la diligence avec laquelle il nous les a fait parvenir. Nous ne manquerons bien sûr pas de vous tenir au courant du développement ultérieur des enquêtes actuellement menées sur place, et principalement en ce qui concerne l'aventure du caporal Armando Valdès.

Michel Bougard.

De nombreux lecteurs ont répondu avec enthousiasme à l'appel lancé dans un précédent numéro de notre revue et qui avait pour thème la détection du phénomène OVNI. Ce petit sondage s'étant révélé à la fois très positif et encourageant, la SOBEPS tient, dès aujourd'hui, à prendre ce problème à cœur et à mettre en place un **réseau de détection** à l'échelon national.

Pour les personnes encore mal informées au sujet de la détection ufologique, le caractère trop général de cet article nous oblige à satisfaire leur curiosité dans quelques prochains articles, voire un numéro spécial.

En bref, il s'agit de mettre en branle une batterie d'appareils électroniques ou mécaniques plus ou moins perfectionnés suivant les usages et qui sont sensibles aux effets physiques maintes fois ressentis lors d'une manifestation de type OVNI. Tous ces appareils — communément appelés **détecteurs** — judicieusement répartis sur tout le territoire constituent les instruments de base des chercheurs souhaitant participer activement à la bonne marche d'un réseau de détection.

Les avantages d'un tel réseau sont indéniables :

- meilleure approche du phénomène OVNI pris au travers des mailles du « filet électronique » qui lui est tendu;
- surveillance continue vingt-quatre heures sur vingt-quatre;
- probabilité d'observation accrue;
- intérêt scientifique amélioré grâce à la possibilité de réaliser des appareils capables d'enregistrer des mesures physiques qualitatives et surtout quantitatives;
- élaboration à plus ou moins long terme de centrales automatiques et autonomes de surveillance et de détection;
- autant de preuves supplémentaires de la réalité d'un phénomène si une corrélation s'établit entre une détection électronique et une observation visuelle : si le témoignage humain est faillible et susceptible d'interprétations diverses, l'instrument, par contre, est insensible à tout facteur d'ordre psychologique.

Comme on le voit, il est donc évident que la création d'un réseau de détection n'est pas dénué d'intérêt.

Le dossier photo d'inforespace

Hallam, Australie,
5 mars 1967

A l'exemple de plusieurs groupements français qui ont déjà recueilli des résultats probants dans ce domaine, la SOBEPS a décidé de tenter l'expérience. Il va de soi qu'un tel projet ne se réalisera pas du jour au lendemain et que c'est pierre après pierre que l'édifice se construira. Une fois encore nous réitérons notre appel à tous les membres intéressés par la question et soucieux de participer à cette aventure dans la mesure de leurs moyens. Que vous soyez électronicien, technicien, scientifique ou que vous souhaitez simplement aborder cet aspect de la recherche ufologique au sein d'un réseau bien structuré, veuillez prendre contact au plus tôt avec notre secrétariat. Les petits ruisseaux formant les grandes rivières, toutes les idées neuves seront les bienvenues.

Dès à présent nous tenons à remercier les lecteurs qui ont déjà répondu au précédent appel et nous espérons que d'autres propositions encore seront faites par tous ceux qui voudront bien se joindre à nous. La SOBEPS attend vos réactions et d'ici peu de temps, tous les membres qui pourront apporter leur soutien à la réalisation de ce projet seront convoqués à une première réunion au cours de laquelle on établira en commun les bases d'un réseau de détection en Belgique.

Emile Têcheur
responsable du réseau
de détection.

Voici quatre ans déjà, dans le onzième numéro, nous avons présenté une photographie australienne prise le 2 avril 66 à Balwyn et qui bénéficia par la suite d'une diffusion assez large. Moins d'un an plus tard, une série de six prises de vues en noir et blanc furent réalisées dans l'Etat de Victoria par un jeune homme de 15 ans habitant à Hallam. Ces documents ne connurent pas la publicité de la photographie de Balwyn — et non Melbourne comme on peut le lire encore trop souvent — et leur « carrière » ne dut pas dépasser les limites du pays.

Ce jour-là, John Coyle avait acheté le matin même un petit appareil photographique bon marché et, impatient de prendre ses premiers clichés, dans l'après-midi il proposa à sa sœur Miriam d'aller ensemble photographier des trains. En chemin, il changea toutefois d'avis car il se rendit compte qu'ils n'avaient plus le temps d'arriver à la gare et les deux jeunes gens retournèrent sur leurs pas.

Tandis qu'ils traversaient un paddock, l'attention de Miriam fut attirée par le vol rapide d'un avion qu'elle montra à son frère. Ce dernier s'aperçut tout de suite que le comportement de cet appareil était bien étrange et il lui fallut très peu de temps pour se rendre compte qu'il se trouvait en présence d'un objet qui ne ressemblait en rien à un avion. Comme celui-ci se rapprochait des deux observateurs, John prit immédiatement plusieurs clichés l'un à la suite de l'autre. L'étrange objet poursuivait une trajectoire rectiligne en direction des témoins, puis il décrivit très lentement, durant deux minutes trente, un cercle autour d'eux. Ensuite il s'éloigna vers l'ouest. Pendant toute la durée de l'observation aucun bruit n'a été perçu.

Voici comment John Coyle décrit l'objet dans une lettre qu'il envoya à la V.U.F.O.R.S. (Victorian Unidentified Flying Object Research Society) : « Il avait une apparence argentée comme de l'aluminium poli. Il était légèrement bombé au sommet et était très noir en dessous. Il avait la forme d'un disque et avait approximativement la taille d'une pièce de cinq cent tenue à bout de bras (1) ».

1. La taille exacte de cette pièce de monnaie ne nous est pas connue mais même si on devait en connaître la grandeur, il ne fait aucun doute que cette méthode d'appréciation par comparaison avec un objet tenu en main n'a aucune valeur. Tout enquêteur quelque peu expérimenté sait très bien que ce procédé empirique est entaché d'une telle imprécision qu'il doit être rejeté sans appel.

Quand l'objet dis
John qui était très
chez lui à toutes
sa jeune sœur
ment derrière lui
appels de son fil
couru vers lui, c
dent était arrivé
tellement survolté
comprit pas tout
tentait d'expliquer
l'avoir calmé qu
réalisa enfin ce
ment passé.

Il lui demanda en
appareil photogr
voisine de Dande
per le film à la
Pharmacy ». Il ét
dans sa précip
d'avoir endomma
l'appareil.

Lorsque la V.U.F.
tre, des enquêtes
auprès de la fam
les jeunes témoin
rent de bonne f

Cette année-là, l
nald était justem
l'US NAVY sur la
Tandis qu'il pou
ses recherches
l'atmosphère, il
ment une tourn
sur le phénomè
heures de loisir.
ce séjour qu'il e
photographies pr
ment intéressé p
il rencontra les
fut convaincu de

Commentaire:

Lorsque ces ph
SOBEPS avec le
les accompagnai
ces informations
constituaient q

onzième numéro,
ographie austra-
n et qui bénéficia
sez large. Moins
ix prises de vues
s dans l'Etat de
15 ans habitant
onnurent pas la
Balwyn — et non
lire encore trop
ne dut pas dé-

meté le matin mē-
ique bon marché
premiers clichés,
sa sœur Miriam
des trains. En
is car il se rendit
temps d'arriver à
s retournèrent sur

addock, l'attention
rapide d'un avion
dernier s'aperçut
ment de cet appa-
fallut très peu de
qu'il se trouvait en
semblait en rien à
approchait des deux
iatement plusieurs
re. L'étrange objet
ligne en direction
lentement, durant
autour d'eux. En-
Pendant toute la
ruit n'a été perçu.

crivit l'objet dans
F.O.R.S. (Victorian
arch Society) : « Il
comme de l'alumi-
bombé au sommet
avait la forme d'un
ent la taille d'une
ut de bras (1) ».

monnaie ne nous est
avait en connaître la
e cette méthode d'ap-
un objet tenu en main
quelque peu expéri-
idé empirique est en-
doit être rejeté sans

Quand l'objet disparut à l'horizon,
John qui était très excité, est rentré
chez lui à toutes jambes, distançant
sa jeune sœur qui courait égale-
ment derrière lui. En entendant les
appels de son fils, Mme Coyle ac-
couru vers lui, croyant qu'un acci-
dent était arrivé à Miriam. Il était
tellement survolté que sa mère ne
comprit pas tout de suite ce qu'il
tentait d'expliquer. Ce n'est qu'après
l'avoir calmé quelque peu qu'elle
réalisa enfin ce qui s'était réelle-
ment passé.

Il lui demanda ensuite de porter son
appareil photographique à la ville
voisine de Dandenong pour dévelop-
per le film à la firme « McKeon's
Pharmacy ». Il était peu rassuré car
dans sa précipitation il craignait
d'avoir endommagé la fermeture de
l'appareil.

Lorsque la V.U.F.O.R.S. reçut sa let-
tre, des enquêteurs furent délégués
auprès de la famille pour interroger
les jeunes témoins qui leur semblè-
rent de bonne foi.

Cette année-là, le Dr James McDo-
nald était justement en mission pour
l'US NAVY sur la côte australienne.
Tandis qu'il poursuivait d'une part
ses recherches sur la physique de
l'atmosphère, il menait parallèle-
ment une tournée de conférences
sur le phénomène OVNI durant ses
heures de loisir. C'est au cours de
ce séjour qu'il eut connaissance des
photographies prises à Hallam. Vive-
ment intéressé par ces documents,
il rencontra les deux jeunes gens, et
fut convaincu de leur honnêteté.

Commentaires.

Lorsque ces photos arrivèrent à la
SOBEPS avec le compte rendu qui
les accompagnait, il était évident que
ces informations trop sommaires ne
constituaient qu'un bien maigre

(Doc. V.U.F.O.R.S.)

78



79





dossier. Aussi nous tentâmes d'obtenir plus de précisions en écrivant au groupement qui s'était chargé de l'enquête. Il était notamment souhaitable de savoir si un rapport d'analyse photographique avait été rédigé. Notre correspondant australien, qui très aimablement entrepris des recherches pour satisfaire notre demande, devait nous apprendre que les enquêteurs qui à l'époque avaient interrogé les témoins, ne faisaient plus partie du groupement et aucune copie de leur enquête n'était restée au siège de la Société !

Nous restâmes donc sur notre faim avec pour seuls éléments d'appréciation de trop modestes renseignements qui ne permettent pas de se forger une opinion sur la valeur réelle de ces clichés. Nous ne pourrions tout au plus que nous contenter de l'avis favorable que feu Mc Donald leur aurait accordé ...

Alice Ashton.

Référence :
Australian Flying Saucer Review No. 7.

Les grands cas mondiaux

L'affaire des "boules" de l'Aveyron (3)

Commentaires de
F. Dupin de la Guérivière

Comme j'avais déjà eu l'occasion de vous le dire, c'est la troisième partie qui pose le plus de problèmes.

Le compte rendu paraît très complet. Il est évident qu'il y a un seul témoin et la validité du témoignage en est affaiblie. Vous dites qu'il y a quelques divergences, voire des oublis.

En effet :

— *Cette envie de dormir irrésistible signalée par le témoin secondairement, je crois bien avoir posé la question la première fois et il a été répondu négativement.*

— *Un élément absolument nouveau, est la description du tremblement de la plaque indicatrice routière, ce serait un effet physique important analogue à celui mentionné lors de l'observation de Vins-sur-Caramy. C'est un élément très important pourquoi le témoin n'en a-t-il pas fait mention la première fois.*

— *La description de la soucoupe avec deux domes est tout à fait atypique. J'ai sous les yeux la page 229 du compte rendu imprimé du symposium sur les U.F.O. du 29 juillet 1968, où il y a les silhouettes de 63 formes d'OVNI, la description du témoin ne semble pas cadrer avec ce qui a été vu. Je vous demanderais, si vous les publiez, de bien préciser que les commentaires sont de M. CHASSEIGNE et de lui seul. Il me semble que la dernière ligne de ce commentaire est peut-être un peu dure, si c'était moi je la supprimerais. On peut beaucoup réfléchir, et cela peut mener à des conclusions fort diverses.*

Commentaires de J. Chasseigne

Ce troisième épisode est le plus riche en événements, et fait apparaître le rôle primordial joué par le fils qui devient le principal témoin. Encore passons-nous sous silence de nombreux faits, impossibles à classer chronologiquement, durant cette extraordinairement longue période d'observation. Ainsi, il est possible que ce soit le vendredi 13 janvier que l'atterrissage de l'obus ait été observé, car les événements se sont poursuivis jusqu'au samedi 14, soit neuf soirées mouvementées, avec un paroxysme le mercredi 11.

Donc, ce mercredi soir, vers 21 heures, le témoin

décide brus
boules de p
de savoir c
s'est impos
veux dire p
la tête aup
venue l'idée
poursuivre

Ecoutons p
ça ! brusqu
suis dit qu
d'en poursui
sitôt : « J'a
immédiatem

Ces précisi
que le tém
avant de pa
peut pense
fléchi tant
donnée la
ces curieus
les d'interro
quittant sim
présent, on
ves, ou on
moignage, e
ou on l'acc
core obligé
de la boule
prendre aut
de cette bo
me distance
la route. A
poursuite, l
mètres au-c
vallonné. D
qui attirait s
je ne franchi
tirer ses pr
explication

Au cours de
un moment
ceau des p
alors que le
et qu'aucun
Nous voici
folle nuit, o
forme d'ob
base à 2 m
ble de la te

mondiaux

" de

in de vous le dire,
se le plus de pro-

omplet. Il est évi-
et la validité du
ous dites qu'il y a
es oubliés.

stible signalée par
ois bien avoir posé
t il a été répondu

reau, est la descrip-
que indicatrice rou-
que important ana-
de l'observation de
ment très important
pas fait mention la

oupe avec deux do-
ai sous les yeux la
primé du symposium
68, où il y a les si-
II, la description du
avec ce qui a été vu.
les publiez, de bien
s sont de M. CHAS-
semble que la derniè-
est peut-être un peu
pprimerais. On peut
ut mener à des con-

asseigne

plus riche en événe-
rôle primordial joué
ncipal témoin. Encore
e nombreux faits, im-
ologiquement, durant
que période d'obser-
ue ce soit le vendredi
de l'obus ait été ob-
e sont poursuivis jus-
pirées mouvementées,
edi 11.

21 heures, le témoin

décide brusquement d'aller voir ces mystérieuses boules de plus près, avec sa voiture. J'ai essayé de savoir comment cette idée lui était venue. Elle s'est imposée à lui presque instinctivement, je veux dire par-là qu'elle ne lui trottait pas dans la tête auparavant. C'est subitement que lui est venue l'idée, l'envie ou le désir (au choix) de poursuivre cette boule.

Écoutons plutôt le témoin : « C'est venu comme ça ! brusquement, une idée subite quoi ! Je me suis dit que ça serait une rudement bonne idée d'en poursuivre une ». Il passe à l'exécution aussitôt : « J'ai pensé à la voiture et je suis parti immédiatement ».

Ces précisions sont données afin de démontrer que le témoin n'a pas réfléchi un seul instant, avant de partir. En effet, et en toute logique, on peut penser qu'il se serait abstenu s'il avait réfléchi tant soit peu. Il est bien évident, qu'étant donnée la vitesse, constatée précédemment de ces curieuses boules, il eut été facile à l'une d'elles d'interrompre à tout moment la poursuite, en quittant simplement la route. A mon avis, dès à présent, on se trouve en face de deux alternatives, ou on réfute purement et simplement le témoignage, et dans ce cas, on change de lecture, ou on l'accepte. Dans ce dernier cas, on est encore obligé d'admettre une attitude intelligente de la boule poursuivie. En effet, comment comprendre autrement le comportement extraordinaire de cette boule qui se maintient toujours à la même distance de son poursuivant et qui reste sur la route. Ajoutons à cela que durant toute la poursuite, la boule est restée à 20 ou 30 centimètres au-dessus du sol en terrain extrêmement vallonné. De là à envisager que c'était la boule qui attirait son poursuivant, il n'y a qu'un pas que je ne franchirai pas, laissant à chacun le soin de tirer ses propres conclusions, ou de trouver une explication rationnelle.

Au cours de cette poursuite nocturne, il est arrivé un moment où la boule s'est trouvée dans le faisceau des phares de la voiture. Le témoin affirme alors que la coloration de la boule n'a pas varié, et qu'aucun reflet métallique ne lui est apparu. Nous voici maintenant au premier arrêt de cette folle nuit, où le témoin arrive près de l'OVNI en forme d'obus. L'engin est immobile, vertical, la base à 2 mètres du sol environ, dans un pré visible de la ferme et situé à 550 mètres de celle-ci.

D'ailleurs, le témoin a déclaré avoir vu l'obus de chez lui, avant de partir avec la voiture. Une boule se trouve sur une mare, visible de la route, et située en contrebas, à une centaine de mètres de l'OVNI. Le témoin assiste au départ de la boule, qui vient vers l'obus et disparaît dans celui-ci, comme avalée par lui. Il assiste également à l'envol de l'OVNI.

On peut établir un certain parallèle entre les évolutions de l'« obus » et celles des « cigares » observées depuis longtemps. Ces évolutions sont décrites notamment dans « A propos des Soucoupes Volantes » de A. MICHEL.

Ainsi, dans les deux cas :

- 1) L'augmentation de brillance est liée au démarrage.
- 2) La verticalité de l'engin est associée à son immobilité.
- 3) L'attitude inclinée est une attitude de déplacement.
- 4) Il semble que l'obus joue le même rôle avec les boules, que les « cigares » avec les disques (voir « A propos des Soucoupes Volantes »).

Mais les cigares n'ont jamais été observés près du sol, du moins à ma connaissance, et de plus, les dimensions et formes respectives sont différentes. A première vue, les rapports de similitude ne sont pas évidents. C'est pourquoi je disais : « Il n'y a aucune possibilité de référence par rapport à d'autres témoignages antérieurs ». D'autre part, la forme et la position de l'obus immobile font plutôt penser à une fusée terrestre placée sur sa plate-forme de lancement. Une fusée lancée dans ces conditions s'élève verticalement et bascule ultérieurement.

Le récit que nous fait le témoin du départ de l'engin est tout autre. Cet envol s'est effectué en trois phases très rapprochées :

- 1) Augmentation de la brillance.
- 2) Basculement de l'engin.
- 3) Envol selon une trajectoire oblique.

Ajoutons à cela un pivotement sur sa base, et nous aurons une description tout à fait incohérente par rapport à ce que l'on sait de l'envol d'un engin terrestre de forme rapprochée. Cette incohérence est, à mon sens, une preuve de crédibilité du témoignage, car une histoire inventée de toutes pièces eût davantage fait appel à notre logique terrienne.

Ceci dit, revenons aux événements de cette nuit

du 11 janvier. L'obus disparu, il reste l'autre boule, attendant toujours, au milieu de la route, à 150 m de la voiture du témoin. Celui-ci décide de continuer la poursuite qui se déroule selon le même scénario, la boule restant à distance respectable de la voiture quelle que soit la vitesse de cette dernière.

Le témoin arrive maintenant à une centaine de mètres de l'intersection de la route nationale. Là, le moteur s'arrête, les phares s'éteignent et il stoppe sa voiture sur le bord de la route. Alors apparaît cet OVNI en forme de soucoupe. Le témoin a une sensation de chaleur intense et de paralysie. L'OVNI disparaît et tout redevient normal.

Que dire de cet épisode ? Il fait partie de ces récits qui ont besoin d'être confirmés. Les effets de la chaleur et de paralysie ont été ressentis plusieurs fois, et les récits des différents témoignages ont été abondamment diffusés. On ne peut se fonder sur l'originalité des faits pour les admettre. Cependant, il n'y a aucune raison d'accepter les épisodes précédents et de repousser celui-ci. D'autre part, il y a cette pressante envie de dormir qui a été ressentie par le témoin. On peut supposer que ce besoin de sommeil est consécutif à sa rencontre avec l'un ou l'autre des OVNI. Il semblerait plus rationnel à notre logique terrienne, que ce soit là le résultat d'une exposition à un rayonnement dans le genre de celui qui a provoqué la paralysie et la sensation de chaleur c'est-à-dire l'OVNI qui fait l'objet de ce paragraphe.

Pour conclure, je dirai simplement que cette affaire, susceptible encore de nombreux rebondissements, est suffisamment fantastique pour en faire rêver quelques-uns, suffisamment extraordinaire pour en faire réfléchir beaucoup, et suffisamment irrationnelle pour en faire ricaner de nombreux, et tout compte fait ce sont ces derniers que je plains.

Enquête au voisinage

Chez M. V...

— « Quand cela a-t-il eu lieu ? »

— C'était il y a trois ans, c'est-à-dire en 1967, en cette saison à peu près, au printemps, au mois d'avril-mai. Quand je l'ai vu, c'était minuit ou 1 heure à peu près. J'avais une vache qui voulait faire son veau, alors j'attendrai que j'ai dit. Je me

suis promené, il ne faisait pas froid. J'ai dit té !... j'ai vu cela qui descendait là-bas, mais pardi, je ne l'ai plus vue, une fois que... Je n'y suis pas allé, ni rien... elle s'est arrêtée à 200 mètres d'ici, à peu près, du côté de A., à 200 mètres au-dessous des maisons.

— Cela a duré longtemps ?

— Ça a duré 10' pour descendre là-bas, 10' peut-être, cela n'allait pas si vite que ça. Ça descendait comme quelqu'un quand il marche vite, mais pas plus. Alors j'ai dit c'est quelqu'un qui porte une lampe... qui se promène avec une lampe, ou un phare, ou je sais pas quoi.

— Alors vous aperceviez la source de lumière en face ?

— C'est-à-dire que j'ai vu cette lumière qui descendait là-bas. Elle est venue au-dessous de A. puis elle est restée là.

— Elle était comment cette lumière ?

— C'était une lumière, comme une lumière, la nuit vous savez... comme une grosse lampe... quelque chose comme ça.

— Vous n'avez vu que la lampe ?

— Oui. Je ne voyais que ça bien entendu... moi je croyais que c'était quelqu'un qui la portait... je croyais que c'était un gars qui portait cette lampe pour s'amuser. Je n'ai pas regardé de nouveau ce jour-là, et depuis je n'ai plus rien vu.

— Ce n'aurait pas pu être une lampe qui de votre côté aurait éclairé la colline en face ?

— Il semblait qu'en face il y avait quelqu'un qui portait une lampe, et qui allait vite, voilà. C'est-à-dire que cela se passait de l'autre côté, cette lumière après être arrivée là, ça s'est arrêté probablement, je n'ai plus rien vu.

— Elle n'était pas cachée par les arbres ?

— Ce n'était pas les arbres, je n'ai pas pu, ni même je n'y serais pas allé parce que à cette heure ce n'était pas le moment d'aller là-bas. Oh ! si elle avait été ici ! j'aurais regardé ce que c'était, si j'avais pu... mais là-bas ! Le voisin me disait, mais pourquoi tu n'y as pas été ? si c'était quelqu'un tu n'aurais pas attrapé un coup de bâton sur la figure.

— Vous l'avez dit à X. ?

— Oui, je lui ai dit... et c'est alors qu'il m'a dit qu'il m'avait vu. Je lui ai dit que j'ai vu une lu-

mière, et j'ai ajouté qu'il portait, et qui te pr...

— Et cette lumière

— Oh ! pas tant que ça, tout à fait.

— De quelle couleur

— Elle était jaune comme la flamme comme ça, un peu crème.

— Je disais au voisin que ça n'était pas la chose dis-le moi ! jamais.

— Il vous l'avait dit

— Oui, mais il y

— Un soir, je suis allé faire un tricot presque à l'obscur où je faisais des p... sombre, c'était de 100 mètres au N, (au premier) « tu n'as rien vu ? » promenaient ? ». mais je n'ai rien vu. « il n'y en avait pas », naient ». Mais je n'ai pas vu qui se promenait avec mon tricot, j'ai vu de feux ».

Le témoin fait div... semble préférer, c... sés. Cependant l... lui paraît peu pla... à une voiture au... aurait vu deux p... cette lumière su... habituelle, qu'il... d'avion.

Nous ne pouvons... vation. La seule... que, placé dans... les des témoins... du matin) vu u... même endroit qu... a disparu tout à... est devenue.

L'orientation de... même que celle

mière, et j'ai ajouté : c'est peut-être toi qui la portait, et qui te promenait !

— **Et cette lumière éclairait les alentours ?**

— Oh ! pas tant que ça, il ne faisait pas sombre tout à fait.

— **De quelle couleur était cette lumière ?**

— Elle était jaune couleur feu, comme un feu quoi, la flamme comme quand il y a du feu... crème, un peu crème.

— Je disais au voisin « mais quand il y a quelque chose dis-le moi ! » Mais jamais il ne me l'a dit, jamais.

— **Il vous l'avait dit au mois de juin ?**

— Oui, mais il y avait un an.

— Un soir, je suis allé, vers 10 heures, rechercher un tricot presque tout neuf que j'avais oublié, là où je faisais des pommes de terre. Le temps était sombre, c'était derrière la maison des voisins, à 100 mètres au N, même pas. X... était à sa fenêtre (au premier) « tu n'as pas vu tous ces feux qui se promenaient ? ». Il croyait que je les regardais mais je n'ai rien vu, je n'avait rien vu. Il m'a dit « il n'y en avait pas loin de toi qui se promenaient ». Mais je n'ai rien vu. Il m'a dit qu'il y en avait qui se promenaient partout. Je suis allé chercher mon tricot, je l'ai trouvé, mais je n'ai pas vu de feux ».

Le témoin fait diverses hypothèses dont celle qu'il semble préférer, des enfants qui se seraient amusés. Cependant l'heure tardive, 1 heure du matin, lui paraît peu plausible pour des gosses. Il a pensé à une voiture au loin, mais il se dit aussi qu'il aurait vu deux phares et il n'a vu qu'un feu. Et cette lumière suggère une source très grosse inhabituelle, qu'il compare à un phare, un phare d'avion.

Nous ne pouvons pas aller au-delà de son observation. La seule chose que nous retiendrons est que, placé dans des conditions semblables à celles des témoins déjà cités, il a un jour (à 1 heure du matin) vu une lumière qui se déplaçait, au même endroit que les témoins et que cette lumière a disparu tout à coup sans qu'il sache ce qu'elle est devenue.

L'orientation de son habitat n'est pas du tout la même que celle de ses voisins, elle est à l'opposé

et, de plus, gêné par les constructions, et cela explique peut-être que les occasions de faire des observations étaient plus aélatoires.

Les « boules » reviennent

« — Voyons, R... vous me disiez que vous aviez fait d'autres observations l'année dernière, pourriez-vous me dire dans quelles circonstances et à quel moment ces observations ont eu lieu ?

— C'était vers 22 h 00 le soir du 1er septembre 1972. J'étais à la fenêtre et c'est alors que j'ai aperçu un engin lumineux qui descendait vers le champ. Alors je suis vite descendu et je suis parti dans le champ, vers cette sphère lumineuse. Elle descendait lentement, très lentement et moi je courais très vite pour m'approcher. Et je l'ai observée, j'étais, disons à 20 m...

— **Quelles étaient les dimensions de cette boule ?**

— C'était une sphère de la grandeur de ma voiture... vers 4 m de diamètre. Elle s'est arrêtée à 3 m du sol... 2 ou 3 m. Elle n'était pas éblouissante et de couleur verte... vert comme les feuilles des arbres. Elle éclairait faiblement le sol débordant un peu la dimension de la sphère.

— **Pourquoi ne vous êtes-vous pas approché plus près ? Vous aviez peur ?**

— Non, mais une voiture est arrivée sur la colline en face, sur le versant droit de la petite rivière, tous phares allumés, et le phénomène a cessé. C'était une voiture de gendarmerie en patrouille avec au-dessus son phare tournant. La sphère a disparu comme éteinte.

Le lendemain le phénomène a reparu, et ça a été à peu près le même scénario. A peu près à la même heure et au même endroit (c'est à 5 ou 600 m de sa maison dans sa propriété). Quand je me suis approché la luminosité décroissait à mesure que j'approchais. Pendant que je marchais une voiture identique à la veille s'est avancée sur la colline en face, par la même route et la sphère a disparu sur place.

— **Pensez-vous que ce soit la lumière des phares de la voiture qui a fait cesser le phénomène ?**

(après avoir longuement hésité et après rappel des faits précédents).

Amérique du Sud : continent de prédilection des OVNI (6)

— Je ne pense pas que les phares ont fait cesser le phénomène. Je pense que c'est le phénomène qui ne désirait pas être observé par les occupants de la voiture.

— **Certainement que la nuit, cette boule se voyant de loin, les gendarmes ont dû apercevoir cette boule lumineuse. ils ne pouvaient pas ne pas la voir.**

— Il est probable, en effet, qu'ils ont dû l'apercevoir.

— **Vous m'aviez dit que votre père avait vu également ces boules un peu avant vous je crois ?**

— Oui, mon père m'a dit qu'au mois d'août il avait vu une boule verte qui remontait le vallon se dirigeant vers Villefranche, près du sol, suivant sa dénivellation. Toujours aux alentours de 22h00.

On notera la recurrence de l'apparition du phénomène exactement aux mêmes lieux. Il est vrai que dans ce cas précis il s'agit du même témoin et qu'il existe de ce fait une ambiguïté sur une hypothèse de cause : la nature du sol, ou la personnalité des témoins. De nombreux autres faits font cependant penser qu'il doit bien s'agir de la nature du sol. Le fait aussi qu'il attribue au phénomène une intelligence, ce dont personnellement je ne doute plus depuis longtemps. R... depuis ses observations recherche le contact... peut-être l'a-t-il eu déjà sans le reconnaître ?

NOTA — En aucun cas ce texte ou une partie de ce texte ne peut être publié sans autorisation spéciale de LDLN.

Quelques cas de rencontres rapprochées du Rio Grande do Sul, Brésil.

Dans le préliminaire du précédent article paru dans cette rubrique, nous vous avons présenté quelques considérations à propos de l'ouvrage du Pr. Felipe Machado Carrion duquel nous vous soumettions l'incident de la Lagune Noire. L'introduction à cette dernière affaire faisait allusion à d'autres cas rapportés par le Secrétaire Général du GGIOANI (1) dans son ouvrage « Discos Voadores Impreviseis e Conturbadores ». Nous ayant parues dignes d'entrer dans les colonnes de votre revue, ce sont quelques-unes de ces affaires, dont la plupart paraissent pour la première fois en langue française, que nous vous délivrons présentement.

L'ouvrage du Pr. Carrion expose d'autres incidents tout aussi intéressants que ceux qui vont suivre : dans cette même rubrique il vous sera donné d'en prendre connaissance dans les prochains mois.

Le cas de la plage de Pinhal.

Le témoin, M. Cavalheiro Mendes, retraité des forces de police de Pôrto Alegre est une personne sérieuse et précise dans ses déclarations. Le 19 octobre 1959, le témoin était seul dans son chalet de vacances situé près de la plage de Pinhal. Au cours de la nuit, vers 00 h 15, il vint s'asseoir à l'extérieur de sa résidence car la nuit était très chaude. Cinq minutes passèrent quand il sentit une inexplicable sensation de peur d'en-
vahir.

Cet état s'accroissait encore et bientôt il se sentit mal à l'aise. Une forte sensation de chaleur l'accablait et le gênait plus particulièrement au niveau du visage. Ses cheveux se hérissèrent. Il voulut rentrer dans le chalet, mais dès qu'il fut debout, il se dirigea vers un petit chemin proche. Il franchit la barrière (il entendit derrière lui le bruit du loquet qui se rabattait), tout en se rendant compte, rapidement, qu'il était dans un état second : rien de ce qu'il venait d'accomplir ne pouvait correspondre à son état normal. Sa volonté était dominée par une force dont il ne voyait pas encore l'origine. Pieds nus, il marcha sans ressentir les aspérités du sol.

Peu à peu, la sensation de peur qui l'avait d'abord surpris, s'atténua, par contre il ne pouvait que

1. GGIOANI : Groupement du Rio Grande do Sul d'Etude des Objets aériens non identifiés (Pôrto Alegre).

subir les effets de
blait le diriger. Dar
venait de fouler q
baissa (en faisant
sous les pieds et
sur du sable. A
plus tard aux enq
près maître de ses

Il se redressa, sa
le phénomène qu
plus intense. Il fu
faiblesse, il voulut
et fut contraint de
Il remarqua alors
qui émanait d'un c
le témoin vit appa
un buste humain
être entier).

Le buste appart
forte stature. Les
dans un visage
noncées. La pea
berbe. Des cheve
longs étaient pe
hauteur de la ni

Le veste portée
de couleur plom
couture, ni ferm
haut col apparai

Le témoin s'étai
parler, l'être incl
la gauche en so
un geste circula
avec la main ou
le témoin ne re

Sans pouvoir p
ment la questio
s'approcher plu
réponse lui fit
encore le mome
était devant un
mentalement pa
veau et celle f
nance de l'être

Suivant le ges
aperçut dans
homme qui ma
phénomène. Il
sa tête nue lai

approchées sil.

article paru dans
ésenté quelques
ge du Pr. Felipe
ous soumettions
oduction à cette
autres cas rap-
du GGIOANI (1)
es Imprevisiveis
ues dignes d'en-
revue, ce sont
dont la plupart
en langue fran-
résentement.

autres incidents
qui vont suivre :
sera donné d'en
rochains mois.

nal.

es, retraité des
est une personne
déclarations. Le
seul dans son
de la plage de
00 h 15, il vint
ence car la nuit
passèrent quand
n de peur d'en-

ntôt il se sentit
e chaleur l'accu-
ment au niveau
sèrent. Il voulut
qu'il fut debout,
emin proche. Il
rière lui le bruit
en se rendant
dans un état
d'accomplir ne
rmal. Sa volonté
il ne voyait pas
cha sans ressen-

ui l'avait d'abord
ne pouvait que

de do Sul d'Etude
orto Alegre).

subir les effets de la force mystérieuse qui sem-
blait le diriger. Dans cet état, le témoin sentit qu'il
venait de fouler quelque chose de meuble; il se
baissa (en faisant un effort) afin de passer la main
sous les pieds et il constata ainsi qu'il marchait
sur du sable. A cet endroit, le témoin rapporta
plus tard aux enquêteurs qu'il était encore à peu
près maître de ses actes, de sa personne.

Il se redressa, sans effort cette fois, mais aussitôt
le phénomène qui semblait le manipuler devint
plus intense. Il fut alors en proie à une grande
faiblesse, il voulut s'asseoir mais n'y réussit pas
et fut contraint de continuer sa marche en titubant.
Il remarqua alors une clarté située à environ 150 m,
qui émanait d'un objet lenticulaire orangé. Soudain,
le témoin vit apparaître à quelque 20 m de l'engin,
un buste humain (le témoin ne devait pas voir un
être entier).

Le buste appartenait à un individu masculin, de
forte stature. Les yeux étaient grands et saillants
dans un visage ovale aux pommettes très pro-
noncées. La peau du visage était bronzée et im-
berbe. Des cheveux d'apparence blonds, lisses et
longs étaient peignés en arrière et tombaient à
hauteur de la nuque de façon normale.

Le veste portée par l'humanoïde était grossière et
de couleur plomb. Le témoin n'y découvrit aucune
couture, ni fermeture, ni bouton, ni poche. Un
haut col apparaissait comme étant doublé.

Le témoin s'était rapproché du buste, quand, sans
parler, l'être inclina la tête vers la droite puis vers
la gauche en souriant légèrement. Il décrivit alors
un geste circulaire avec le bras, vers la droite,
avec la main ouverte et les doigts joints (auxquels
le témoin ne remarqua aucun anneau).

Sans pouvoir parler, le témoin formula mentale-
ment la question de savoir pourquoi il ne pouvait
s'approcher plus avant. Ce qu'il reçut comme
réponse lui fit comprendre que ce n'était pas
encore le moment pour cela. Le témoin pensa qu'il
était devant un être de Mars, mais n'en « ressentit »
mentalement pas la confirmation. Il pensa de nou-
veau et celle fois à Vénus comme lieu de prove-
nance de l'être, la réponse fut positive.

Suivant le geste de l'étrange visiteur, le témoin
aperçut dans la pénombre de la plage un petit
homme qui marchait dans la direction du site du
phénomène. Il pouvait avoir une taille de 1,60 m,
sa tête nue laissait apparaître des cheveux lisses

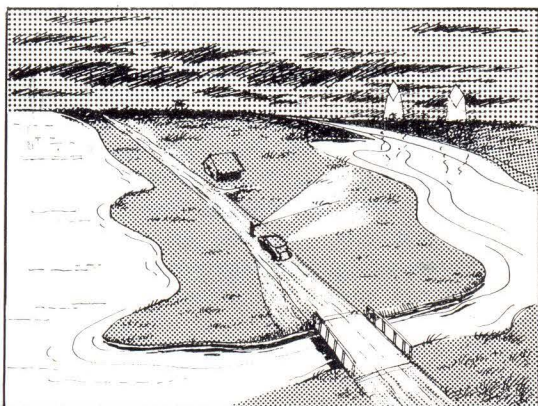
et coiffés. Marchant normalement, le petit être
s'est dirigé vers l'engin où il disparut de la vue
du témoin. Durant toute la durée de ces manifes-
tations, l'objet s'est maintenu constamment près
du sol. A ce moment, le témoin ne vit plus rien,
ou fut contraint de ne plus rien voir car il ne
perçut plus rien d'autre que le bruit métallique
du loquet de la barrière qui se refermait derrière
lui. D'un seul coup, il retrouva son état normal et
aussitôt ressentit que la fraîcheur de la nuit était
plus vive que lorsqu'il fut entraîné hors de l'en-
ceinte de son chalet. Ayant pleinement retrouvé
toutes ses facultés, il réintégra son logis où il vit
que l'horloge marquait 01 h 30. Il avait donc été
dehors pendant 1 heure. Le témoin ne se sentait
pas fatigué et c'est seulement vers 05 h 00 qu'il
retrouva le sommeil.

Dans les jours qui suivirent rien ne vint perturber
sa vie, toutefois le désir d'entrer en communication
avec les inconnus ne quittait pas son esprit.

Nos enquêteurs constatèrent, lors de leurs démar-
ches et entretiens avec le témoin, que ce dernier
ne s'occupait pas de sciences occultes ou d'au-
tres activités similaires. Quelque temps passa
quand notre équipe d'enquêteurs fut mandée par
M. C. Mendes. Au colonel W. Schneider et au
capitaine Cardoso (capitaine en retraite de la
F.A.B.) de notre groupement, le témoin devait re-
later que se trouvant sur la plage de Pinhal, il eut
la nette sensation qu'« ils » allaient revenir à une
date déterminée qu'il fixait à moins de 20 jours.
Au jour présumé, nos enquêteurs arrivèrent sur les
lieux.

Ce soir-là, vers 20 h 40, nos enquêteurs furent
surpris par l'apparition d'une sphère rouge très
volumineuse à l'horizon. D'une grandeur apparente
à celle de la pleine lune, l'objet s'est déplacé en
suivant une trajectoire sinueuse; en accélérant,
elle disparut dans la nuit, sans se manifester
davantage. Vénus se trouvait à environ 15° d'éloi-
gnement lors de la venue de la sphère. Le témoin
fut soumis à un interrogatoire très poussé. Il
n'accepta pas d'être soumis à l'hypnose (en vue
d'une régression psychologique et ce, malgré tou-
te l'insistance des deux officiers) (2).

2. Jader U. Pereira, Les « Extra-Terrestres », second numé-
ro spécial de la revue « Phénomènes Spatiaux », publi-
cation du GEPA.
Jim et Coral Lorenzen, Flying Saucer Occupants, Signet
Book, 1967, pp. 199-201.



Note :

L'action paranormale des occupants sur les témoins peut revêtir deux formes : télépathie ou quelque autre phénomène similaire, et manipulation mentale, pour laquelle le témoin est « télécommandé », accomplissant des mouvements ou prenant des attitudes en désaccord avec sa volonté, cette emprise paranormale sur le comportement du témoin pouvant s'accompagner d'une altération de sa perception du milieu.

(Jader U. Pereira, Les « Extra-Terrestres », Phénomènes Spatiaux, Spécial N° 2, 1974, p. 37).

Le cas du Pont de la Crevette.

Concernant cette nouvelle expérience, nous avons la pleine assurance que les témoins sont des personnes de haute respectabilité. Le colonel Waldemar Carlos Bastide Schneider est professeur au Collège Militaire de Porto Alegre, il fut l'un des témoins du cas que nous vous proposons et bien avant le déroulement de cette affaire, il comptait déjà dans l'équipe des enquêteurs GGIOANI où il est très apprécié pour la capacité et le sérieux de ses rapports. (Voir le cas de la Lagune Noire notamment) (3).

Dans la soirée du 30 octobre 1959, sereine et de bonne visibilité, le Colonel Schneider avait pris la route en direction de la plage de Imbe. Dans la voiture avaient pris place l'épouse du colonel, leur enfant ainsi que M. et Mme Beitel, des commerçants, amis de la famille.

Vers 22 h 55, à proximité du Pont de Camarão, ils aperçurent deux lumières clignotantes, en forme

de losange, stationnant dans le ciel. Arrêtant la voiture, les témoins s'empressèrent de mieux observer le phénomène lumineux se trouvant à environ 2 km de distance. Les deux formes lumineuses étaient distantes de 50 m l'une de l'autre.

A l'aide des phares de la voiture, l'officier fit plusieurs appels en direction des objets lumineux qui aussitôt, et de la même façon, répondirent. Les losanges s'allumèrent fortement plusieurs fois, et en s'éteignant des taches d'un ton orange, de 20 cm de grandeur apparente, apparaissaient.

En début d'observation, les dimensions apparentes des objets pouvaient être de 60 et 45 cm environ. Le colonel suppose que ces luminosités plus faibles provenaient de l'intérieur des objets.

Lorsque le phénomène augmentait d'intensité lumineuse, celle-ci était de couleur blanche fluorescente, n'aveuglant pas les témoins. Ce faisant, les objets illuminaient la cime des arbres du bois au-dessus duquel ils stationnaient à environ 5 m.

Après les premiers appels de phare, l'officier imagina et réalisa les techniques de signalisation suivantes :

- s'éloigner de 10 m de la voiture en direction des objets une torche électrique allumée en main, compter jusqu'à dix et l'éteindre,
- de l'intérieur de la voiture, l'épouse du colonel répéta à l'aide d'une autre lampe torche la même opération.

Cette signalisation fut exécutée deux fois dans le même ordre. Quelques instants plus tard, les 2 objets répondirent ensemble aux signaux des témoins. La « réponse » fut pareille aux appels du colonel et de son épouse, ainsi, par 3 fois les 2 objets s'illuminèrent pendant le même laps de temps et suivant l'ordre imaginé par l'officier.

Ensuite, toujours à l'aide de sa lampe torche, l'officier balaya l'horizon d'un mouvement uniforme. Aussitôt l'objet de droite répéta le mouvement en se dirigeant horizontalement vers celui de gauche qu'il rencontra le même nombre de fois que la lampe avait balayé l'horizon.

L'officier orienta alors sa lampe en direction du sol, ensuite il la pointa vers l'un des objets en direction duquel il décrivit une circonférence, puis il déplaça le faisceau lumineux dans le plan vertical. En réalisant cette nouvelle signalisation,

3. Infoespace n° 22, août 1975, pp. 30-33.

On nous écrit...

le colonel avait pour dessein de voir les objets se rapprocher ou monter dans le ciel, pour ensuite les faire progresser au-dessus de lui. Les objets ne comprirent pas la commande, car celui de droite s'approcha de celui de gauche, en se plaçant devant ou derrière pour s'y confondre. Le déplacement des objets se faisant en silence et de façon uniforme. L'officier ne fut pas en mesure de s'approcher des lumières car celles-ci se trouvaient au-dessus d'un bois entouré de terrains marécageux, eux-mêmes ceinturés par une lagune d'un kilomètre de largeur.

Les objets furent observés pendant une heure, temps durant lequel d'autres automobilistes passèrent par les lieux. Ces personnes ne s'arrêtèrent pas et il ne se trouva aucune qui aurait pu confirmer par écrit l'observation au colonel. Les occupants de ces véhicules semblaient visiblement troublés et passant à hauteur du colonel Schneider ils criaient parfois quelque chose comme : « Ce sont des S.V. ! ».

Quand l'officier et ses compagnons de route se retirèrent, les 2 lumières s'éloignèrent.

Après quelques minutes 800 m séparèrent les 2 engins qui évoluaient maintenant à 200 m au-dessus de la Lagune.

De façon soudaine, les 2 losanges lumineux disparurent.

Les faits les plus marquants de cette expérience furent confirmés par un couple de 60 ans habitant à proximité de la Lagune.

**Michel Bougard,
Claude Bourtembourg.**

La série d'articles « L'aventure cosmique de l'humanité » (1) a suscité les réactions de certains de nos lecteurs que nous citons ci-après dans l'ordre où nous les avons reçues :

1. De M. Michel Dufourny, Montluçon, France

1. « Je serais curieux de connaître les sources qui ont permis à M. F. Boitte d'établir le tableau de la page 41 d'Inforespace n° 26 et également son article. Je relève dans ce tableau les erreurs suivantes :

Ranger VII	le 28.07.1964 et non 15.07.1964
Ranger VIII	le 17.02.1965 et non 10.02.1965
Ranger IX	le 21.03.1965 et non 13.03.1965
Mes sources	sont Cosmos Encyclopédie, Tome V, p. 156.

A croire que plusieurs engins, portant le même numéro, ont été lancés à quelques jours d'intervalle. »

Réponse : Ce tableau a été établi d'après des coupures de presse de l'époque appartenant à ma documentation ou à celle du Dr I. Verheyden. Les décalages obligeamment signalés par M. Dufourny résultent à mon avis de ce que l'ouvrage auquel il se réfère a choisi de dater l'événement autrement que par sa date de lancement, qui est celle habituellement reprise dans le tableau. Ces différences de quelques jours sont-elles vraiment importantes ?

Les références de cette série d'articles ont été citées en note tout au long des publications. Les deux ouvrages de Sagan ont été abondamment utilisés.

2. « Par ailleurs, d'autres dates sont imprécises : celle de l'alunissage de Luna IX; des premiers pas de l'homme sur la lune; du lancement d'Apollo XIV. »

Réponse : Après vérification, je maintiens la date du 3 février 1966 pour l'impact de Luna IX sur notre satellite; les premiers pas d'Armstrong et Aldrin sur la lune sont datés suivant le cas du 20 ou du 21 juillet 1969 suivant que l'on se réfère à l'arrivée du LEM où à la sortie effective des cosmonautes, qui eut lieu six heures plus tard. Le lancement d'Apollo XIV eut bien lieu le 31 janvier 1971 et Shepard et Mitchell laissèrent leurs

1. Inforespace, nos 26 à 31.